

SOMMET ARABE D'ALGER
Le Président Tebboune invite des homologues de pays arabes

P. 24

JOURNÉE NATIONALE DE L'IMAM
L'Algérie nouvelle a besoin de tous ses enfants pour relever les défis

P. 3

DÉCÈS DU CHEIKH, L'IMAM EL HADJ MOHAMED RAMDANE, MOKADEM DE LA CONFRÉRIE TIDJANIA À BOUSSEMGHOUN
Le Président Tebboune présente ses condoléances à sa famille

P. 24

ESPÉRANCE DE VIE

Elle est passée de 47 ans à plus de 76 ans en soixante ans en Algérie

L'espérance de vie du citoyen algérien est passée de 47 ans durant les premières années de l'indépendance à plus de 76 ans en 2022, grâce à la prise en charge sanitaire et à l'amélioration des conditions de vie pendant six décennies ayant reflété le caractère social de l'Etat. La hausse du nombre d'établissements hospitaliers et de proximité, de même que l'amélioration de la qualité des services fournis au citoyen dans le domaine de la santé et des conditions de vie du citoyen, en facilitant notamment l'accès au logement et à l'eau potable de manière adaptée au développement démographique ont constitué autant de facteurs ayant favorisé le passage de l'espérance de vie du citoyen algérien passée de 47 ans durant les premières années de l'indépendance à 76,5 ans en 2022, selon les données fournies par l'Office nationale des statistiques (ONS) et la direction de la population du ministère de la Santé.

P. 6



RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Recensement Général, réhabilitation du périmètre d'Abadla et barrage vert au menu

P. 3

CANTINES

Près de 90% des établissements scolaires sont dotés (Belabed)

P. 8

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Des mesures pour faire reculer le nombre de vies sacrifiées sur les routes

P. 4

SANTÉ

FIBROMYALGIE

La pathologie enfin expliquée

Pp 12-13

F O T B A L L

MATCHES AMICAUX

Belmadi retient 24 joueurs pour la Guinée et le Nigéria

P. 21



CULTURE

Décès de la comédienne Farida Saboundji à l'âge de 92 ans

P. 2

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

La rentrée reportée au 17 octobre

P. 2

FORMATION ET ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNELSLa rentrée reportée
au 17 octobre

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a annoncé jeudi dans un communiqué, le report au 17 octobre de la rentrée professionnelle prévue initialement le 25 septembre.

Le délai des inscriptions a également été prolongé jusqu'au 6 octobre.

Il convient de noter que l'opération de sélection et d'orientation se fera du 9 au 11 octobre, en vue de permettre à un plus grand nombre de jeunes de rejoindre les centres de formation et d'enseignement professionnels répartis sur le territoire national.

DIPLOMATIE

Nouvel ambassadeur
d'Algérie auprès du
Royaume de Belgique

Le Gouvernement belge a donné son agrément à la nomination de M. Ali Mokrani, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume de Belgique, indique, jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

"Vaste" opération de
nettoyage des plages

Algérie Télécom a organisé samedi une "vaste" opération de nettoyage des plages au niveau de plusieurs wilayas du pays, conformément à son "engagement citoyen visant à préserver l'environnement", indique un communiqué de l'entreprise publique.

Cette initiative, à laquelle ont pris part des employés d'Algérie Télécom et leurs enfants, sous le slogan "notre environnement est notre responsabilité", vise à "sensibiliser le large public sur l'impact des déchets sur le milieu naturel" et "alerter sur l'importance de sauvegarder notre littoral et les richesses naturelles de notre pays", précise la même source.

A travers cette opération de nettoyage, Algérie Télécom affirme vouloir "confirmer davantage son implication dans le développement durable afin d'instaurer une culture de la protection de l'environnement et du volontariat".

CULTURE

Décès de la comédienne
Farida Saboundji à l'âge
de 92 ans

La comédienne Farida Saboundji, une des figures marquantes du cinéma algérien connue notamment pour ses rôles dans les feuilletons télévisés, est décédée samedi à l'âge de 92 ans, a-t-on appris auprès du ministère de la Culture et des Arts.

Née en 1930, Farida Saboundji, est l'une des actrices les plus appréciées et célèbres pour ses performances singulières, alliant gestuelle et parole et surtout son accent "algérois" dans ses nombreux rôles de "Dame de fer" qu'elle incarne admirablement.

Avec un long parcours de 50 années vouées au théâtre et au petit écran, la comédienne qui a commencé sa carrière artistique à l'âge de 13 ans dans le théâtre radio-phonique, compte à son actif plusieurs prestations aux côtés de grands acteurs, à l'image de Mahieddine Bachtarzi, Ahmed Ayad (Rouiched) ou encore Mohamed Touri.

En 2017, Farida Saboundji a été décorée de la Médaille de l'ordre du mérite national au rang de "Djadir".

EL-OUED

Près de 65.000 élèves
bénéficient de la prime
scolaire

Près de 65.000 scolarisés, des trois paliers scolaires, de la wilaya d'El-Oued ont bénéficié de la prime de scolarité au titre de la saison scolaire 2022/2023, a-t-on appris mardi de la direction locale de l'éducation (DE).

D'un montant de 5.000 DA, cette opération s'inscrit au titre du programme national portant prise en charge des scolarisés issus des familles nécessiteuses et vulnérables, a précisé le directeur du secteur, Lakhdar Barkati.

Le versement de cette prime s'effectue par voie de mandat postal conformément au décret 21-61 du 08 février 2021, portant modalités et conditions de versement de la prime de scolarité, a-t-on expliqué à la direction de l'éducation.

ALGER

Appel à témoins
concernant 2 individus
impliqués dans une
affaire d'usurpation
d'identité

"Conformément aux dispositions de l'article 17 du code de procédure pénale et en vertu du mandat délivré par le Parquet de la République près le tribunal de Chéraga, le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger informe les citoyens avoir procédé à l'arrestation des deux suspects apparaissant sur les photos jointes à l'appel à témoins".

Il s'agit de "A.Y.M" et de "P.M", suspectés dans des affaires d'usurpation d'identité.

Le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger "appelle toutes les personnes ayant été victimes de ces deux escrocs, en ayant rencontré l'un d'eux personnellement ou en ayant été contactés par ces derniers via les numéros 0549.6796.63 - 0770.71.

40.27 - 0561.24.99.57 - 0661.31.10.10, se faisant passer pour un magistrat (Procureur de la République, Procureur de la République ou autres) à se rendre au Parquet de la République près le Tribunal de Chéraga ou se présenter au siège du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger ou au siège de la Gendarmerie nationale le plus proche pour déposer plainte ou apporter leurs témoignages dans cette affaire".

ACCIDENTS EN ZONES
URBAINES16 décès et 465 blessés
en une semaine

Seize (16) personnes ont trouvé la mort et 465 autres ont été blessées en une semaine dans des accidents de la route survenus en zones urbaines, indique, jeudi, un communiqué de la Sûreté nationale.

Le bilan des accidents de la route enregistrés pendant la période allant du 06 au 12 septembre fait état d'une hausse du nombre des accidents (+26) et des blessés (+63) ainsi que du nombre de morts (+4), par rapport aux statistiques de la semaine passée.

Elle rappelle que le numéro vert (15-48) et le numéro de secours (17) restent à la disposition des citoyens 24/24h.

ORAN

Tentative d'émigration
clandestine déjouée

Les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oran ont réussi, dans des opérations distinctes, à déjouer une tentative d'émigration clandestine par mer de 36 individus, a-t-on appris lundi auprès des services de ce corps de sécurité.

Ces opérations ont été menées suite à des informations parvenues à ces mêmes services, selon lesquelles des individus organisent des traversées d'émigration clandestine à bord d'embarcations de plaisance à partir des côtes oranaises vers les côtes espagnoles contre des sommes colossales.

Ces mêmes opérations se sont soldées par la saisie de 6 bateaux de plaisance, deux véhicules touristiques, deux boussoles, 9505 euros, de 280.000 DA, 95 comprimés psychotropes et de téléphones portables, précise-t-on de même source.

Elles ont permis également la saisie de 6 bateaux de plaisance et de 27 bidons d'essence.

Les individus impliqués, issus de différentes wilayas du pays, seront présentés devant les instances judiciaires après le parachèvement de l'enquête, conclut la même source.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Saisie de 5kg
de cannabis et plus
de 54.000 comprimés
psychotropes en août
dernier à Alger

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé durant le mois d'août dernier à la saisie de plus de 54.000 comprimés psychotropes et 5kg de cannabis, indique mercredi un communiqué de ce corps sécuritaire.

Les services de la police judiciaire ont saisi "en août dernier 54.088 comprimés psychotropes, 5kg et 744g de cannabis, 566.14g de cocaïne, 9.4g d'héroïne et deux flacons de solution anesthésiante", a précisé la même source, relevant que cette opération entraine dans le cadre de la lutte contre la criminalité tous types confondus, notamment le trafic de drogues, de substances psychotropes et de drogues dures.

Les mêmes services ont également traité 377 affaires de port d'armes blanches qui se sont soldées par l'arrestation de 389 personnes, présentées, après parachèvement des procédures légales, aux juridictions territorialement compétentes.

JOURNÉE NATIONALE DE L'IMAM

L'Algérie nouvelle a besoin de tous ses enfants pour relever les défis

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé jeudi que l'Algérie nouvelle qui a parachevé l'édification de ses institutions, "a besoin de tous ses enfants" pour relever les défis nationaux et internationaux, soulignant qu'il s'agit d'une entreprise exigeant davantage de travail pour leur inculquer les principes de dévouement au service de la Patrie.

Dans un message à l'occasion de la Journée nationale de l'Imam, lu en son nom par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi lors des festivités officielles marquant la célébration de cet événement, le Président Tebboune a indiqué que "l'Algérie nouvelle qui a parachevé l'édification de ses institutions, a encore besoin de tous ses enfants pour faire face aux défis nationaux et internationaux, présents et à venir".

Cette œuvre, poursuit le Président Tebboune, "nous interpelle à l'impératif de déployer davantage d'efforts en œuvrant à inculquer à nos enfants les valeurs du Bien, de la bienfaisance et de l'abnégation au service de la patrie, et à les outiller de science, de savoir et de progrès".

Le Président de la République s'est dit convaincu, dans ce cadre, de la "forte contribution des mosquées, grâce aux moyens et à l'intérêt qui leur sont accordés par l'Etat, à l'exhaussement du niveau des membres de la Nation en fidélité au serment fait aux Chouhada et moudjahidine".

Évoquant la célébration de la Journée nationale de l'Imam, le Président Tebboune dira qu'elle a été instituée pour "rendre hommage à l'Imam et marquer la reconnaissance de l'Etat pour la place qu'il occupe et sa valeur au

sein du système social du pays".

Il rappellera, à cet égard, les contributions de l'imam, "qui veille sur la religion et la bonne conduite au sein de la société", et qui a "protégé, aux côtés des enfants fidèles, les valeurs de la Nation des tentatives d'aliénation".

L'imam qui a "défendu, jadis, la Nation, soutenu par tous les enfants de la société, défend aujourd'hui la modération en faisant front face à toute pensée étrangère pouvant ternir son image", a ajouté le Chef de l'Etat. Affirmant que "l'institution d'une journée de l'Imam traduit le sens de reconnaissance, d'authenticité et de loyauté", le Président Tebboune a relevé que la coïncidence de cette journée "avec la disparition de l'un des éminents imams algériens, Cheikh Sidi Mohamed Belkebir se veut une autre reconnaissance du mérite de cet érudit".

"L'apport de Cheikh Sidi Mohamed Belkebir, qu'Allah ait son âme, est le prolongement de la ligne scientifique de l'Emir Abdelkader, Ahmed Tidjani, Sidi Boumediene Al-Ghouth, Al-Maghili, Al-Akh-dari, Abderrahmane et-Thaâlibi, Benbadis, Atefiche, Al-Maqqari et bien d'autres éminents imams qui comptent les pages de l'histoire scientifique et culturelle de l'Algérie et de plusieurs pays musulmans auxquels leurs mérites



scientifiques se sont étendus", a-t-il poursuivi. "La grande considération vouée à ces imams érudits et à leurs disciples à travers l'ensemble du territoire national témoigne de l'attachement du vaillant peuple algérien à son référent religieux national, et de l'importance qu'il accorde aux serviteurs des mosquées, des écoles coraniques et des zaouias, des établissements engagés à honorer le serment des conquérants et leur mémoire à chaque fois que l'occasion se présente", a faire remarquer le Président Tebboune.

Pour le Président de la République, la célébration de cette journée "en ce lieu béni qui abrite le mausolée du compagnon du Prophète (QLSSSL) Okba Ibn Na-

faa El Fahri (qu'Allah l'agrée) est la preuve édifiante que son legs scientifique et spirituel n'est pas rompu et que cette terre bénie demeurera fidèle aux valeurs de notre sainte religion. Une religion que nos pères et grands-pères avaient adoptée et qui leur a permis d'apaiser les haines et les discordes, laissant place à l'entente et à la conciliation". "Mus par une foi inébranlable, nos aînés s'en sont allés répandre le message de l'Islam à l'humanité entière. Notre glorieuse histoire est témoin des conquêtes du grand Chef Tarik Ibn Ziad et du savant réformateur Abdelkrim el Maghili et bien d'autres", a-t-il soutenu.

Le Président Tebboune est revenu dans son message aux "événements et circonstances diffi-

ciles" qu'a connu le pays cette année, affirmant que l'Algérie avait réussi à les "surmonter grâce à notre profonde foi en Allah le Tout-Puissant et la mobilisation de toute la société à la faveur d'un élan de solidarité et d'entraide qui lui a permis de sortir de ces épreuves difficiles encore plus soudées". Il fera observer qu'en dépit de ces circonstances difficiles, "l'Algérie a tenu à célébrer le 60e anniversaire du recouvrement de sa souveraineté nationale, une occasion pour rappeler à la société dans toute sa composante, notamment aux jeunes, les sacrifices des parents et des aîeux et les épopées des martyrs et des moudjahidine".

Le Président Tebboune a évoqué, dans ce sens, le "défilé grandiose du cinq juillet dernier", un événement qui a, a-t-il dit, "reflété la grandeur de ce pays" et permis aux Algériens de "contempler la puissance de notre Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)".

"Une image forte attestant que l'Algérie, pays pacifique soutenant la paix et le dialogue en tout lieu et solidaire avec les causes justes dans le monde, est dotée également d'une force de défense et de moyens de dissuasion lui permettant de préserver sa sécurité et sa stabilité", a-t-il conclu.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Recensement Général, réhabilitation du périmètre d'Abadla et barrage vert au menu

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé, jeudi, une réunion du Gouvernement durant laquelle des exposés relatifs aux derniers préparatifs du 6ème Recensement Général de la Population et l'Habitat (RGPH), à la réhabilitation et le réaménagement du grand périmètre d'Abadla dans la wilaya de Béchar ainsi qu'à l'état d'avancement de la réhabilitation et d'extension du barrage vert ont été examinés, selon un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier Ministre, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce jeudi 15 septembre 2022, une réunion du Gouvernement tenue au palais du Gouvernement.

Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a eu à examiner les points suivants:

- Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat;

Le Gouvernement a entendu une commu-

nication présentée par le ministre de la Numérisation et des Statistiques, portant sur les derniers préparatifs du 6ème Recensement Général de la Population et l'Habitat (RGPH) qui constitue la seule opération statistique structurante réalisée de manière exhaustive.

Le RGPH est un moyen privilégié permettant de disposer d'une riche base de données et des indicateurs socioéconomiques d'aide à la décision permettant une meilleure prise en charge des besoins croissants de la population et une amélioration du service public.

Pour l'encadrement de cette opération, devant se dérouler du 25 septembre au 9 octobre, plus 53.000 agents recenseurs et 8.000 superviseurs seront mobilisés.

Un plan de communication a été mis en œuvre pour sensibiliser la population sur l'importance de cette opération stratégique, pour laquelle toutes les conditions nécessaires à son bon déroulement ont été réunies.

À l'issue de la présentation, le Premier mi-

nistre a rappelé la nécessité de faire adhérer les citoyens à cette importante opération qui permettra la planification des actions de l'Etat selon la répartition démographique de la population d'une part et la réalisation des infrastructures d'appoint nécessaires d'autre part.

- Dans le domaine de l'Agriculture et du Développement Rural:

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a présenté une communication sur la réhabilitation et le réaménagement du grand périmètre d'Abadla, wilaya de Béchar.

A ce sujet, il a présenté les mesures nécessaires pour sécuriser l'approvisionnement en eau de ce périmètre en vue de couvrir tous les besoins en ressources hydriques. Il a été également question de prendre les mesures inhérentes à la préservation et à l'extension des superficies agricoles ainsi que le développement des activités industrielles.

Par ailleurs et dans le cadre du suivi permanent du projet de réhabilitation et d'extension du barrage vert, le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a présenté une communication consacrée à l'état d'avancement de ce projet qui revêt un caractère national et stratégique et qui s'étend sur 13 wilayas.

Le Gouvernement a examiné ce projet dans ses dimensions écologique, environnementale et économique liée à ses potentialités de création de richesse et d'emploi.

À l'issue de la présentation, le Premier ministre a rappelé les orientations de Monsieur le Président de la République relatives à l'augmentation de la cadence de réalisation du programme d'action entrant dans ce cadre selon une démarche participative mobilisant tous les moyens et les compétences nationales et en s'assurant de la contribution de la société civile et des acteurs locaux".

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Campagne de nettoyage des établissements scolaires

Une campagne nationale de nettoyage des établissements scolaires sera lancée, vendredi, pour accueillir les élèves et le corps éducatif dans les meilleures conditions, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. "En application de la décision du Premier ministre et des instructions du ministre de l'Éducation nationale et dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2022/2023, le ministère de l'Éducation nationale organise, à travers les directions de l'Éducation en coordination avec le ministère de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, une campagne nationale de nettoyage des établissements scolaires sous le slogan "Rentrée scolaire dans un environnement propre", qui sera lancée vendredi 16 septembre 2022 à 10h00 à travers tout le territoire national, lit-on dans le communiqué.

Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'à mardi 20 septembre, a pour objectif d'"assurer un environnement scolaire propre et sain" pour accueillir les élèves et le corps éducatif dans les meilleures conditions. Participent à cette opération les collectivités locales, les directions de l'Environnement, les maisons de l'environnement, les associations de parents d'élèves, la société civile ainsi que les scouts musulmans.

SALON INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS

Ouverture demain de la 18^e édition, le Qatar invité d'honneur

La 18^e édition du Salon international des travaux publics (SITP) ouvrira ses portes lundi prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger) avec le Qatar comme invité d'honneur, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base. Placé sous le slogan "Travaux publics, soixante ans de réalisations", le SITP est une "manifestation commerciale phare dans le domaine des travaux publics, de l'hydraulique et des infrastructures de base".

Outre les opérateurs algériens, cette 18^e édition verra la partici-

pation de plusieurs exposants étrangers représentant plusieurs pays, dont le Qatar (invité d'honneur), la Tunisie, l'Arabie saoudite, l'Italie, la Turquie, l'Allemagne et la Chine, indique la même source.

Des universités, des écoles et des instituts spécialisés dans les travaux publics et le génie civil, ainsi que des startups, des banques et des établissements financiers seront également présents à cette événement de cinq jours.

Évoquant les objectifs du SITP, le ministère a précisé qu'il s'agira d'enrichir l'outil national de réalisation et les capacités d'ex-

porter, développer les techniques de contrôle qualité, encourager l'innovation et la recherche pratique, promouvoir le partenariat et l'entrepreneuriat, tout en veillant à accompagner les porteurs de projets et les startups et à encourager l'utilisation des énergies renouvelables dans la réalisation des infrastructures.

Ce salon se veut un important espace économique et commercial qui réunit les acteurs du domaine des travaux publics, dont les professionnels, les industriels et les chercheurs, nationaux et internationaux, a conclu le ministère.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Des mesures pour faire reculer le nombre de vies sacrifiées sur les routes

La hausse marquante des accidents observée ces dernières semaines sur les routes en Algérie a fait réagir les plus hautes autorités du pays qui ont décidé d'instaurer de nouvelles mesures pour faire reculer le nombre de vies sacrifiées sur les routes.

En effet, les chiffres ont été particulièrement alarmants durant le mois d'août et cela se poursuit en septembre.

Selon des données de la Protection civile, 61 personnes ont trouvé la mort dans accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant la semaine du 31 juillet au 6 août, 44 autres personnes durant la semaine du 7 au 13 août, 59 personnes sont décédées durant la semaine allant du 14 au 20 août et 51 personnes durant la semaine du 21 au 27 août, alors que 42 autres personnes ont trouvé la mort durant la période du 28 août au 3 septembre.

Ces mauvais bilan s'inscrivent dans une tendance inquiétante observée chaque année par la délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) durant la saison estivale. "Le nombre de personnes tuées sur les routes augmente chaque année durant la saison estivale. Ce sont les 62 jours les plus meurtriers sur nos routes", a affirmé à l'APS la chargée de communication au niveau de la DNSR, Mme Fatima Khellaf.

"Il s'agit d'un phénomène international", a-t-elle ajouté, expliquant cette hausse par la vitesse, l'état physique du conducteur, les bouchons sur les routes qui constituent une source de stress importante et les diverses sources de distraction comme le téléphone cellulaire.

Face à la violence routière, l'Etat s'est retrouvé dans l'obligation de renforcer davantage le volet répressif. Dimanche dernier, lors du Conseil des ministres, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé que "les accidents de la route exigeaient une solution coercitive compte tenu des proportions qu'a pris ce phénomène récemment, et ce à travers: l'application des peines les plus lourdes pour les cas de non-respect avéré du Code de la route, une infraction qualifiée de crime". Le président Tebboune a donné des instructions pour que soit imposé "un contrôle technique des véhicules de transport chaque trois mois", et pour "le renfor-



cement du contrôle sur les sociétés de transport par bus, à travers l'impérative rotation de conducteurs pour les longs trajets et le retrait du registre de commerce aux sociétés contrevenantes.

Il a instruit le gouvernement pour l'application des "peines les plus lourdes à l'encontre des parties impliquées dans la délivrance de permis de conduire aux candidats non qualifiés". Dans ce contexte, un groupe de travail multisectoriel se penche sur la révision du code de la route pour permettre à l'Etat de mener une politique plus répressive pour les infractions, a fait savoir Mme Fatima Khellaf.

Reconnaissant que la lutte contre les accidents de la route constitue un chantier permanent, la chargée de communication au niveau de la DNSR a révélé qu'un projet de décret exécutif visant à permettre l'introduction de l'éducation routière dans les trois paliers de l'en-

seignement est actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement (SGG).

Ce décret a pour objectif de "sensibiliser les usagers de la route et futurs conducteurs sur les dangers de la circulation et le comportement à adopter", a-t-elle indiqué.

Des campagnes de sensibilisation et des contrôles routiers sont des moyens de lutte adéquats, a-t-elle estimé, soulignant que le plan national de formation destiné aux auto-écoles sera "enrichi" pour améliorer la formation des conducteurs, notamment professionnels.

Toutefois, le bilan annuel des accidents de la route arrêté au 31 juillet 2022 montre une baisse de 5,48% du nombre d'accidents à 13.801 comparé à la même période de 2021, alors que celui des blessés a diminué de 4,67%, contre une hausse de 0,91% du nombre de décès, a affirmé Mme Khellaf.

19^E SESSION DE LA COMMISSION MIXTE ALGÉRO-MAURITANIENNE

Convergence des vues sur les questions arabes et régionales

Les travaux de la 19^e session de la Grande Commission mixte de coopération algéro-mauritanienne ont pris fin, mercredi à Nouakchott, les deux pays ayant constaté une convergence de leurs vues vis-à-vis des différentes questions arabes et régionales.

Sur le dossier libyen, l'Algérie et la Mauritanie ont exprimé leur soutien aux efforts internationaux visant la résolution du conflit en Libye, appelant toutes les parties dans ce pays à "favoriser la voie du dialogue, de l'entente et de la réconciliation, seul et unique moyen pour sortir de la crise et préserver l'unité, la sécurité et la stabilité du pays", lit-on dans le procès verbal de cette 19^e session signé par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane et son homologue mauritanien, Mohamed Ould Bilal Messaoud.

S'agissant de la cause palestinienne, les deux parties ont renouvelé "leur solidarité indéfectible" avec le peuple palestinien et son droit d'établir un Etat indépendant et souverain avec El Qods pour capitale, condamnant les agressions sionistes récurrentes et systématiques contre le peuple palestinien, a-t-on souligné de même source.

"Les efforts de l'Algérie visant l'unification des rangs du peuple palestinien et de ses factions ont été salués par la partie mauritanienne", ajoute la même source.

Sur la situation au Sahel, l'Algérie et la Mauritanie ont salué les efforts déployés pour instaurer la sécurité et la stabilité au Mali et dans toute la région, exprimant "leur satisfaction de la nouvelle dynamique" qu'a enregistrée ce dossier.

La partie algérienne a passé en revue les efforts consentis par l'Algérie en tant que chef de file de la médiation internationale et du Comité de suivi de l'accord de paix et de réconciliation au Mali signé en 2015 à Alger, se félicitant des résultats de la 6^e session de ce Comité tenue début septembre en cours. A ce propos, les deux



parties ont salué la coopération des pays membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), affichant leur soutien quant à l'appui permanent de cette coopération dans le cadre de l'organisation citée.

Dans ce contexte l'Algérie et la Mauritanie se sont félicitées de la "convergence de vues" sur les questions continentales importantes mais aussi de leur coordination permanente au sein l'Union africaine (UA) en vue de défendre les intérêts des peuples africains.

Les deux parties ont également salué la disposition des deux pays pour la coordination en matière d'échange de soutien des candidatures des deux pays au sein de cette Union et les organes y annexés.

Des projets stratégiques pour le renforcement du processus de coopération bilatérale

La 19^e session de la Commission mixte tenue après 6 ans d'absence, a été sanctionnée par la signature d'une batterie de conventions qualifiées d'importantes et stratégiques dont le nombre est de 26 conventions et protocoles d'entente.

Dans le domaine sécuritaire, la Mauritanie a réitéré son engagement à la présentation d'un projet d'accord sécuritaire lors du dernier trimestre de l'année en cours tout en examinant la possibilité de créer une commission sécuritaire entre les deux pays.

S'agissant de la coopération frontalière, le côté mauritanien a remercié l'Algérie pour ses efforts en matière de prise en charge de la construction des deux postes frontaliers à "Hassi 75" dont le taux de réalisation a atteint 70%.

Par ailleurs, La commission a appelé à davantage de fluidité du trafic des marchandises et des voyageurs entre les deux pays en assurant des facilités douanières aux opérateurs économique, tout en plaidant pour l'intensification de la coordination entre les douanes en vue de faire face à la contrebande et à la criminalité transfrontalière outre l'actualisation de l'accord de coopération administrative mutuelle signé en 1991.

Concernant le dossier de l'énergie et des mines, la Commission a appelé à accélérer la mise en oeuvre des clauses du protocole de coopération entre Sonatrach et la Société mauritanienne

des hydrocarbures et le protocole de coopération entre l'Agence mauritanienne des recherches géologiques et du patrimoine minier et l'Office algérien de la recherche géologique et minière.

La possibilité d'approvisionner le marché mauritanien en produits pétroliers et en gaz de ville a été examinée.

Les pourparlers se poursuivront jusqu'à conclusion d'un contrat dans ce cadre. S'agissant des énergies renouvelables, les deux parties ont exprimé leur volonté de promouvoir la coopération dans ce domaine.

La partie algérienne a présenté une série de projets qui seront examinés ultérieurement, à savoir la mise en place de l'éclairage public par énergie solaire sur la route reliant Tindouf-Zouerate tout en utilisant cette énergie dans le développement de l'agriculture dans les environnements sahariens.

En matière de commerce, la Commission a appelé à l'activation du Conseil mixte des hommes d'affaires étant l'outil approprié pour encadrer la coopération commerciale et économique entre les deux pays.

Le ministre de la Santé a pris part également aux travaux de cette Commission. Les priorités ont été définies dans ce domaine, notamment l'échange d'expérience en termes des maladies de cancer et de chirurgie orthopédique.

En matière des Affaires religieuses et des Wakfs, les deux parties ont convenu de "renforcer les fondements du référent religieux commun et de valoriser le rôle de l'école malikite dans l'unification des peuples de la région ainsi que l'échange d'expériences en matière de prévention de l'extrémisme violent.

Concernant le domaine culturel, l'Algérie a plaidé pour relancer la manifestation annuelle "El-Mouggar" qui remonte à 1975 et réunit les habitants de Tindouf avec des Mauritaniens.

ADRAR Le rite Malékite et l'apport du cheikh Belkebir en débat

L'ouvrage "Mokhtasar cheikh Khalil", un référent dans le rite Malékite et les enseignements du savant cheikh Sidi Mohamed Belkebir (1911-2000) ont fait jeudi à Adrar l'objet d'un colloque, organisé dans le cadre des festivités de la journée nationale de l'Imam, coïncidant avec la commémoration de l'anniversaire de la mort de l'éminent cheikh Sidi Mohamed Belkebir.

Intervenant en ouverture du colloque, auquel ont pris part de nombreux imams, hommes de culte, disciples et fidèles, le fils du défunt et son successeur à l'école coranique, Hadj Sidi Ahmed, a rappelé que "la relation du défunt cheikh Sidi Mohamed Belkebir avec le saint Coran remonte à son plus tendre âge" et qu'il avait aussi puisé son savoir de cet ouvrage de base du rite malékite "Mokhtasar Khalil".

L'orateur a mis en relief l'importance de ce livre en tant que source de fatwas dans les différents domaines de la vie des musulmans d'où l'intérêt que lui a accordé l'érudit Sidi Mohamed Belkebir.

Cette référence religieuse a été le socle de l'enseignement religieux et le fikh du cheikh Belkebir, qui obligeait ses élèves à apprendre par cœur cet ouvrage pour maîtriser les différentes questions, a indiqué Hadj Sid Ahmed, ajoutant que cette approche en matière d'enseignement a influé positivement sur le niveau scientifique religieux des promus de son école coranique.

L'intervenant s'est, à cette



occasion, félicité de l'organisation de pareilles rencontres scientifiques et ses apports dans le perfectionnement des connaissances scientifiques des imams et élèves dans les écoles coraniques, avant de mettre en exergue la nécessité de mettre à profit ces opportunités pour opérer une complémentarité entre les programmes des écoles coraniques et ceux pédagogiques et académiques au niveau des instituts et institutions universitaires.

Présidant la cérémonie d'ouverture de cette colloque, le wali d'Adrar, Larbi

Bahloul, a mis en avant la place de choix et la symbolique du défunt cheikh Sidi Mohamed Belkebir, dans la mémoire nationale, au point de consacrer l'anniversaire de sa mort, le 15 septembre, par les hautes instances du pays, de journée nationale de l'Imam, en signe de reconnaissance à son rayonnement scientifique et religieux, en tant que éducateur, instituteur, réformateur et guide.

Les participants ont, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité d'accorder à cet ouvrage "Mokhtasar Khalil" tout l'intérêt voulu

comme source de Fikh Malékite, référent religieux national.

Par ailleurs, mettant à profit cette occasion, les autorités locales ont procédé au lancement du projet d'aménagement et d'extension de l'école coranique du Cheikh Sidi Mohamed Belkebir, à la réfection du pavillon d'hébergement, et rénovation des salles de cours, baptisé du nom du défunt Hadj Mohamed Abdallah, fils aîné du Cheikh, décédé l'année dernière. Un riche programme commémoratif et festif a été mis en œuvre par la wilaya d'Adrar pour la commémoration, en présence de nombreux visiteurs et invités venus de différentes régions du pays, de la mort du Cheikh Sidi Mohamed Belkebir, et la célébration de la 1ère édition de la journée nationale de l'Imam, 15 septembre de chaque année. Le programme prévoit entre autres, cet-après midi, l'organisation de la Selka, lecture entière du Saint Coran, à la mémoire du Cheikh Sidi Mohamed Belkebir, après la prière d'El-Maghreb à la mosquée baptisée de son nom.

MILA Achèvement des travaux du gazoduc Mila-Jijel "avant fin octobre prochain"

Les travaux du projet du gazoduc de Hamala dans la wilaya de Mila jusqu'à Djimla à Jijel seront achevés à "la fin du mois d'octobre prochain", a déclaré mercredi à Mila le président directeur général P-dg du Groupe Sonelgaz Mourad Adjal.

Les travaux du projet du gazoduc à partir de la localité Hamala à Mila jusqu'à Djimla dans la wilaya de Jijel sur un linéaire de près de 54km "seront achevés fin octobre prochain ce qui va permettre d'augmenter le taux de couverture en gaz naturel à l'échelle de la wilaya de Mila", a précisé le même responsable dans une déclaration à la presse en marge d'une séance de travail tenue avec les autorités de wilaya au siège du cabinet de la wilaya de Mila.

Actuellement, le taux de couverture en gaz à l'échelle de la wilaya est de l'ordre de 65% et sera revu à la hausse pour atteindre 80% après l'achèvement du restant des projets en cours de réalisation pour l'approvisionnement en cette énergie, selon M. Adjal.

La wilaya de Mila a bénéficié de plusieurs importants projets de développement dont les travaux de réalisation seront lancés "avant la fin de l'année", a révélé M. Adjal citant à titre d'exemple la station de transport d'électricité 30/60 kilovolt à la zone industrielle "Bougrana" à Chelghoum Laid au sud de Mila et ce dans le cadre de l'encouragement offert par l'Etat au profit des investisseurs les soutenant à concrétiser leurs projets et créer la richesse et les postes d'emploi.

Il s'agit également du projet de renforcement du transformateur électrique de Ferdjioua en vue d'augmenter sa capacité de 80 à 140 mégawatt en plus d'autres projets dans les communes de Mila et Oued Segane, a-t-il ajouté, précisant que tous ces projets seront mis en service "avant fin 2023".

S'agissant des projets confiés pour le raccordement des zones d'ombre au réseau du gaz naturel et dont la réalisation a été entravée pour non réalisation des réseaux d'assainissement, le P-dg du Groupe Sonelgaz a affirmé qu'il sera procédé avec les autorités locales à trouver les solutions adéquates pour les concrétiser prochainement en garantissant les normes de sécurité requises.

Le même responsable a dans ce contexte ajouté que les entreprises de réalisation sont "revenues avec force" pour travailler après la mesure prise récemment par le ministère de tutelle s'agissant de l'actualisation des prix des matériaux de réalisation pour permettre le lancement de la concrétisation des projets en vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens.

Adjal a incité par ailleurs les clients de la Société de distribution d'électricité et de gaz à payer leurs dettes dont le chiffre a augmenté, selon lui, depuis fin 2018 de 61 milliards DA à 214 milliards DA à la fin 2021 en raison de la pandémie coronavirus, et ce pour permettre au Groupe Sonelgaz de concrétiser ses investissements et garantir la qualité du service.

A l'échelle internationale, le même responsable a fait état de l'orientation du Groupe Sonelgaz vers l'exportation, la preuve, a-t-il ajouté, les opérations d'exportation effectuées les derniers jours vers la Hollande et l'Irak en plus du projet d'exportation de l'énergie vers la Libye, ajoutant que les efforts sont en cours s'agissant d'une étude relative à l'exportation vers des pays européens. Et d'ajouter que le Groupe Sonelgaz a signé 10 conventions de formation avec des pays africains pour former leurs cadres en Algérie.

BLIDA De l'expertise technique dans la protection des investissements économiques

Les participants à une journée d'information sur "la Société algérienne d'expertise et de contrôle technique", organisée jeudi à Blida, ont souligné l'impératif de l'exploitation de l'expertise technique dans la protection des investissements économiques contre différents risques. "De nombreux opérateurs économiques ignorent le rôle de l'expert économique et technique dans la réussite de leurs projets et leur protection contre différents risques", a déclaré le Président-directeur général (PDG) de la Société algérienne d'expertise et de contrôle technique, Abdelkader Baghous, en marge de cette journée d'information.

Il a ajouté que son établissement dispose d'une équipe d'experts techniques spécialisés en économie, immobilier et transports, "mobilisés pour accompagner les investisseurs, depuis la naissance de l'idée de leur projet jusqu'à sa concrétisation", a-t-il assuré. Le même responsable a, également, cité parmi les prestations assurées par cette entreprise, l'assis-

tance des investisseurs dans le choix de leurs équipements d'importation, au plan qualité, entre autres, ceci d'autant plus que "de nombreux parmi eux trouvent des difficultés à faire leur choix, au regard de la grande disponibilité offerte en la matière", comme affirmé par de nombreux participants, ayant pris part à cette manifestation.

"De nombreuses banques sont plus enclines à traiter avec les entreprises qui s'appuient sur l'expertise de la Société algérienne d'expertise et de contrôle technique", a-t-il souligné, notant que cette dernière est "très sollicitée ces dernières années par les opérateurs économiques, devenus de plus en plus conscients de son rôle dans le développement et la protection de leurs investissements", a expliqué M. Baghous.

A son tour, le président du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) Fethi Amour, organisateur de cette journée en coordination avec la Société algérienne d'expertise et de contrôle technique, a

loué la "compétence" des experts en industrie de cette entreprise, appelant à l'impératif d'en tirer profit pour éviter des pertes, et à travailler avec eux de manière scientifique et organisée.

"Le CEIMI aspire à développer les activités des différentes entreprises qu'il compte, à travers l'organisation de journées de formation et d'information au profit de leurs responsables, pour les informer sur les différents dispositifs mis en place, par l'Etat, pour les accompagner et faciliter leurs activités, et partant assurer leur contribution au développement de l'économie nationale", a ajouté M. Amour.

Les participants à cette journée, à laquelle ont également pris part des représentants d'agences d'assurance, ont salué l'organisation de ce type de rencontre, qui leur permet de s'informer sur les différentes activités de cette entreprise et sur les prestations qu'elle assure", qui sont ignorées par beaucoup d'entre eux, ont-ils déploré.

ALGER Campagnes de sensibilisation aux fléaux sociaux, au profit des enfants et des jeunes

Les services de sécurité de la wilaya d'Alger et les Scouts musulmans algériens (SMA) ont organisé cette semaine "des rencontres de sensibilisation" au profit des enfants et des jeunes sur les risques liés aux fléaux sociaux, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des campagnes de sensibilisation organisées par les services de Sûreté de la

wilaya d'Alger, au profit des enfants et des jeunes scolarisés sur les différents fléaux sociaux, dont "la sécurité routière, notamment en prévision de la rentrée scolaire", en sus "des risques liés à la drogue, tous types confondus, et à la mauvaise utilisation d'Internet, outre la nécessité d'inculquer la culture de signalement chez le public ciblé".

A ce titre, les mêmes services, en compagnie de la Sûreté de la circonscription

administrative de Sidi M'hamed et des SMA, ont animé une série d'interventions sur "le risque de la toxicomanie et de la cyberaddiction".

Des conseils et orientations ont également été prodigués à cet effet au niveau de la Salle de cinéma et théâtre "Echabab" (Ex-CASINO) (Alger).

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger s'attèlent, à travers cette communication de proximité, à sensibiliser les

parents à la nécessité de faire montre de "vigilance" en ce qui concerne la surveillance de leurs enfants lors de l'utilisation de différents outils technologiques".

Afin d'inculquer la culture de signalement chez le public ciblé, la Cellule de communication et de relations publiques rappelle les numéros verts de la DGSN 15-48, de secours 17 et de disparition 104, en sus de l'application "Allo Chorta".

MARCHÉ FINANCIER

Une startup algérienne lève 200 mns DA pour la création d'une SPA

La startup GroDesto a réussi à lever un montant de 200 millions de DA dans le cadre d'un appel public à l'épargne pour la constitution d'une Société par actions (SPA).

Le résultat de cet appel à l'épargne a été annoncé jeudi à Alger par le fondateur de la startup, Mustapha Siaci, à l'issue d'une Assemblée générale constituante de la nouvelle société dénommée "SPA GroDesto Innovation", créée pour développer un projet de plateforme logistique de distribution des produits de grande consommation.

GroDesto est une plateforme logistique de distribution, composée d'une application mobile et un site web, investie dans la distribution des produits de grande consommation en Algérie. Le projet a reçu le Label "Projet Innovant" le 12 août 2021 du ministère de l'Économie de la connaissance, des Startups et de la micro-entreprise. Intervenant lors d'une cérémonie organisée à l'issue de cette assemblée générale constitutive, M. Siaci a affirmé que GroDesto est la première startup algérienne créée par le biais d'un appel public à l'épargne, en vue de financer sa plateforme logistique de distribution conformément aux dispositions du code de commerce algérien.

Cette opération a reçu le visa de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) qui a approuvé la notice d'information portant sur la constitution de la nouvelle société par le recours à l'appel public à l'épargne. Dans le cadre de cet appel,



200.000 actions d'une valeur nominale de 1000 dinars chacune ont été ouvertes, durant la période allant du 5 mai au 28 août derniers, au public, selon la notice d'information.

Cette société devra permettre la création de plus de 50 emplois directs et plus de 1200 emplois indirects d'ici 2023, selon son fondateur. Félicitant tous les actionnaires et toutes les parties qui ont contribué à la réussite de cette première levée de fonds par une startup algérienne, M. Siaci a précisé que les participants à l'assemblée générale ont approuvé à l'unanimité les statuts de la nouvelle société et la composition de son conseil d'administra-

tion ainsi que la désignation du commissaire aux comptes.

Il ne reste, a-t-il précisé, que l'obtention de son registre de commerce dans les jours à venir pour entamer ses activités, assurant que des bilans trimestriels détaillés seront établis pour informer les actionnaires. De son côté, le directeur du développement auprès de la Cosob, Kamel Taleb, a souligné que l'opération de levée de fonds sollicitée par la société Grodesto a "répondu à toutes les exigences requises en matière de transparence d'informations financières ainsi que de gestion et de gouvernance".

AGRICULTURE

Nouvelle stratégie pour la production céréalière

Le Secrétaire général (SG) de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), en charge des missions du Directeur général (DG), Nasreddine Messaoudi a affirmé, lundi à Alger, que les autorités concernées, dans divers secteurs, étaient en passe d'élaborer une nouvelle stratégie en matière de production de céréales.

Intervenant devant la Commission de l'Agriculture, de la Pêche et de la Protection de l'environnement à l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance présidée par M. Ali Ben Sebtag, président de la Commission, M. Messaoudi a précisé que l'OAI avait participé, en début septembre, à une réunion des représentants des ministères de l'Agriculture, de l'Industrie et des Ressources en eau, consacrée à "la conception d'une stratégie relative aux opérations de mécanisation, d'irrigation et de stockage en

matière de céréalière et de production céréalière".

Depuis, le groupe de travail intersectoriel (Agriculture, industrie, ressources en eau) tient des réunions périodiques "dans l'attente de constituer un dossier complet" à soumettre aux services du Premier ministre, a-t-il expliqué.

Il a rappelé que les programmes futurs du Gouvernement viseraient à "assurer la production via différents types d'irrigation" et à aller vers l'exploitation de superficies dotées de moyens d'irrigation aussi bien dans le nord que dans le sud du pays.

L'autosuffisance est "à la portée de l'Algérie", a-t-il soutenu, affirmant que "les conditions climatiques étaient le seul obstacle ayant empêché de réaliser cet objectif plus tôt".

Il faudra, pour ce faire, "définir les ressources d'eau à même d'assurer l'irrigation

de complément" dans le nord du pays, tandis que dans le Sud, il est question d'"exploiter d'autres superficies" à proximité de ressources en eau pour permettre à l'Algérie d'atteindre l'autosuffisance à travers "la rationalisation et l'intensification", des opérations d'irrigation.

En ce qui concerne l'actuelle campagne de moisson-battage, M. Messaoudi a affirmé que l'Office "reçoit actuellement les dernières quantités" de semences de la part des agriculteurs et des exploitations agricoles, rappelant l'ouverture de plus de 520 points de stockage durant cette campagne.

Il a en outre souligné que les opérations de moisson-battage ou de stockage des récoltes "se sont déroulées dans de bonnes conditions", réunies sous la supervision du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi que des walis au niveau

local. S'agissant de la campagne labours-semailles au titre de la saison prochaine, le responsable a relevé la mobilisation de tous les moyens, dans le cadre des instructions du Président de la République adressées aux walis à l'effet de poursuivre l'encadrement de ces opérations dont "le caractère est stratégique et important, notamment dans les circonstances actuelles". Il a également précisé que l'OAI était chargé de fournir les engrais et toutes les semences nécessaires, notamment celles de blé tendre et dur, d'orge et de certaines légumineuses telles les lentilles et les pois chiches. M. Messaoudi a rappelé que le ministère examinait actuellement la possibilité de "relever le plafond des subventions des semences et des engrais, et ce dans le cadre de la stratégie visant à atteindre l'autosuffisance, du moins pour le blé dur et l'orge".

CRÉDITS AGRICOLES

Convention de partenariat entre le FGAR et le BNEDER

Le Fonds de Garantie des Crédits aux PME (FGAR) et le Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER), ont signé une convention de partenariat, fixant les conditions et modalités d'octroi des garanties financières aux investisseurs dans l'agriculture et la pêche, a indiqué lundi un communiqué conjoint des deux établissements.

La convention a été paraphée en présence du Directeur général du FGAR, El Hadi Temam et son homologue du BNEDER, Khaled Benmohamed, souligne le document.

L'accord "précise les conditions et modalités d'octroi des garanties financières accordées par le FGAR à tous les investisseurs des secteurs de l'agriculture et de la pêche et qui bénéficient des

études de BNEDER", explique le communiqué.

Cette démarche est adoptée, considérant "l'excellente qualité des études réalisées par le BNEDER, d'une part, et de l'opportunité d'appuyer les porteurs de projets par une garantie institutionnelle, tout en assurant, l'intermédiation bancaire pour faciliter l'accès aux crédits", ajoute le document.

La convention s'inscrit également, selon le communiqué, dans le cadre des orientations des autorités publiques et "particulièrement le programme de M. le Président de la République visant à développer le secteur de l'agriculture et toutes les activités qui s'y rattachent, outre le secteur de la pêche".

Le FGAR souligne, d'autre part, qu'il a accompagné un total de 3.532 entre-

prises, dont 126 projets dans le secteur de l'agriculture et de la pêche, ayant bénéficié de garanties d'un montant de 7,5 milliards de dinars et ont permis la création de 2.992 emplois.

"C'est ce que nous cherchons à augmenter à travers cette convention, et à travailler à l'avenir pour gérer les fonds alloués à la garantie des crédits agricoles", avance l'institution.

Il a été indiqué, par ailleurs, que depuis le lancement du programme de la circulaire interministérielle n 108 portant création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage et la CIM 1839 du 17 décembre 2017 portant accès foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat destiné à l'investissement dans le cadre de la mise en valeur des terres par concession, le BNEDER a assuré

ALGÉRIE-MAURITANIE

La CAPC et l'UNPM signent un accord de coopération

La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et l'Union nationale du patronat mauritanien (UNPM) ont signé un accord de coopération et de mise en œuvre de plan d'action du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, indique jeudi un communiqué de l'Organisation patronale algérienne.

Cet accord a été signé par les présidents des deux organisations, respectivement, Mohamed Sami Agli et Mohamed Zein El Abidine Ould Cheikh Ahmed, en présence d'opérateurs économiques des deux pays, lors d'une réunion de travail tenue au siège de l'UNPM, dans le cadre d'une visite d'une délégation de la CAPC à Nouakchott du 9 au 14 septembre 2022, suite à la signature du protocole d'accord portant création d'un Conseil d'affaires entre les deux pays en décembre 2021 à Alger, précise-t-on. "A travers cet accord, la CAPC et l'UNPM s'engagent notamment à multiplier les manifestations économiques et commerciales et des rencontres B to B, à faciliter l'accès à l'information et à orienter les opérateurs économiques des deux pays afin de leur permettre d'identifier les opportunités de coopération et renforcer les échanges économiques et d'investissement dans des secteurs à fort potentiel, tels que les matériaux de construction, la production pharmaceutique, l'électroménager", ajoute le communiqué.

Par ailleurs, la délégation de la CAPC, a été reçue, lors de sa visite à Nouakchott, par le ministre mauritanien des Affaires économiques et de la Promotion des secteurs productifs, Osmane Mamadou Kane.

"Les deux parties ont échangé sur les opportunités de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie dans divers secteurs et la nécessité de multiplier les contacts entre les opérateurs économiques", indique-t-on dans le même texte. Selon le communiqué, "de riches pourparlers" ont, également, eu lieu avec le ministre mauritanien du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, Lamrabet Ould Banahi, sur des partenariats économiques et commerciaux entre les entreprises des deux pays dans des secteurs qui présentent d'importantes opportunités tels que l'agroalimentaire, l'électroménager, l'agriculture, la production pharmaceutique. Le déplacement de la délégation de la CAPC a été marqué aussi par une rencontre avec le ministre mauritanien de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, Sid'Ahmed O. Mohamed. "Des secteurs qui présentent, de l'avis de deux parties, de véritables opportunités de coopération grâce notamment à un savoir-faire avéré de l'Algérie en matière de réalisation d'infrastructures, de construction et de production de matériaux de construction (Ciments, fer, céramiques...)", ajoute la même source.

l'orientation technique des porteurs de projets dans la planification de leurs projets.

En termes de chiffres, il a été précisé que le BNEDER a élaboré, 2.811 études de faisabilité technico-économique et 2.641 idées de projets dans le cadre de la CIM n 108 et la CIM n 1839 et il a procédé à la validation de 3.314 études élaborées par des Bureaux d'études privés.

D'autre part, le BNEDER a, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du ministère de l'Agriculture et de développement rural, réalisé plus de 760 études de faisabilité technico-économique de mise en valeur des terres par la concession qui s'étend sur une superficie de près de 600.000 hectares étudiés, dont 300.000 hectares irrigables.

ETATS-UNIS

L'inflation ralentit en août grâce aux prix de l'essence

L'inflation a de nouveau ralenti en août aux Etats-Unis, grâce à la baisse des prix de l'essence, mais reste très élevée à cause notamment des prix de l'alimentation qui flambent.

L'inflation est tombée à 8,3% sur un an en août, contre 8,5% en juillet, selon l'indice des prix à la consommation (CPI) publié mardi, par le département du Travail, qui fait référence et est utilisé pour, notamment, indexer les retraites.

Le ralentissement est cependant moins fort qu'attendu par les analystes, qui

voyaient l'inflation s'établir à 8%. Et sur un mois, les prix sont repartis à la hausse, à +0,1% par rapport à juillet, contre une inflation nulle entre juin et juillet, et tandis que les analystes tablaient sur une baisse, à -0,1%.

Par rapport à juillet, les prix de l'essence chutent de 10,6%. Ceux de l'alimentation, en revanche, augmen-



tent de 0,8% sur un mois, et même de 11,4% sur un an, la plus forte hausse depuis 1979. Ce nouveau ralentissement allège un peu la pression pour Joe Biden à deux mois des cruciales

élections de mi-mandat, et alors que l'opposition républicaine lui reproche régulièrement d'avoir, par sa politique, largement contribué à cette flambée inflationniste.

FRANCE

Les défaillances d'entreprises poursuivent leur hausse en août

Les défaillances d'entreprises en France ont poursuivi leur accélération sur un an au mois d'août, tout en restant en repli par rapport à la période précédant l'épidémie de Covid-19, a indiqué mercredi la Banque de France. Durant la période de douze mois se terminant fin août, 35.465 entreprises ont déclaré une cessation de paiement, soit 26,5% de plus que pour la même période finissant en août 2021. Les défaillances ont augmenté au fil des mois: en juin, la hausse sur un an était de 15,9% par rapport à la même période de 2021, selon les données actualisées de la Banque de France, puis de 24,1% en juillet. Cependant, à fin août, le nombre de défaillances d'entreprises reste inférieur de près d'un tiers au niveau de la période pré-Covid, soit un repli de 30,7% par rapport à 2019, précise l'institution. "Les défaillances restent donc à un niveau encore faible par rapport au niveau pré-crise Covid-19, mais elles enregistrent un rattrapage par

rapport à 2021", souligne-t-elle. "Cette évolution apparente sur un an doit néanmoins être interprétée avec précaution, puisque le nombre de défaillances en 2021 restait particulièrement faible du fait des mesures de soutien en trésorerie encore actives à cette date et qui permettaient d'éviter l'état de cessation des paiements d'entreprises fragiles", rappelle-t-elle. En 2021, le nombre de défaillances d'entreprises en France avait chuté à environ 27.000, contre plus de 50.000 par an avant la crise sanitaire. Sur le mois d'août 2022, les très petites entreprises ont nettement contribué aux défaillances sur douze mois par rapport aux douze mois précédents (+51,7%), ainsi que les petites entreprises (+42,8%). Les faillites d'entreprises de taille intermédiaire ont pour leur part reculé de 33,3%. Par secteur, l'hébergement et la restauration est le plus représenté (+40,9% sur un an), devant l'industrie puis les transports et l'entreposage.

ALLEMAGNE

L'industrie de la chimie prévoit une chute de production de 5,5 % en 2022

L'industrie allemande de la chimie devrait connaître une chute de sa production de l'ordre de 5,5% en 2022 en raison des crises énergétique et ukrainienne, a indiqué mercredi la fédération du secteur VCI. "Compte tenu de l'évolution spectaculaire des marchés du gaz et de l'électricité, le VCI (...) prévoit une baisse de la production en 2022 de 5,5% pour l'ensemble du secteur" et sur un an, a déclaré l'organisation dans son rapport d'activité trimestriel.

Sans l'industrie pharmaceutique, la production reculerait encore davantage de 8,5%. L'industrie de la chimie ressent très nettement les conséquences de la crise ukrainienne, ainsi que les prix de l'énergie et les coûts élevés des matières premières et pénuries, a souligné la fédération. "A cela s'ajoute l'incertitude de savoir si un rationnement du gaz sera nécessaire cet hiver", selon l'organisation. Au deuxième trimestre, la production du secteur

de la chimie a déjà chuté de 6,4% par rapport au début de l'année. Les capacités productives n'ont elles été utilisées qu'à 81,4%, soit en-dessous de la normale. Ce secteur, tête de proue de l'industrie allemande, est aussi l'un des principaux consommateurs de gaz du pays. L'Allemagne, qui s'approvisionnait à 55% en Russie avant la crise ukrainienne, doit donc se fournir ailleurs, à des prix beaucoup plus élevés. Ces tensions ont fait exploser le prix du

gaz et de l'électricité dans le pays, faisant flamber l'inflation. Selon l'institut IFO, l'Allemagne va connaître une récession en 2023, qui table sur un recul du Produit intérieur brut de 0,3% dans le pays l'an prochain. La chimie allemande avec des groupes tels que Bayer ou BASF et une kyrielle de PME est le troisième secteur économique du pays derrière la machine-outil et l'automobile, en comptant plus de 473.000 salariés à fin juin.

Une réforme du marché de l'électricité prochainement présentée

L'Allemagne veut présenter dans les prochaines semaines une réforme de son marché de l'électricité afin de faire baisser "dès cet hiver" les prix en réduisant les profits du secteur, un sujet éternel débattu au niveau de l'UE. La réforme souhaitée par Berlin est proposée "en coordination" avec l'UE et doit "s'appliquer à grande vitesse (...) dès cet hiver", a annoncé mardi le chancelier Olaf Scholz dans un discours devant des chefs d'entreprises. "Nous changeons le design du marché de l'énergie en Allemagne. Et nous allons le faire dans les prochaines semaines", a abondé le ministre de l'Economie, Robert Habeck, au cours du même

événement. Sur le marché européen, c'est le prix de revient de la dernière source d'électricité mobilisée pour répondre à la demande, souvent les centrales au gaz, qui détermine le tarif qui s'impose à

tous les opérateurs du continent. Or, le prix du gaz s'est envolé, dans le sillage de la crise en Ukraine, entraînant avec lui celui de l'électricité. De nombreuses entreprises produisant de l'électricité avec d'autres sources

que le gaz (renouvelables, charbon, nucléaire) ont vu dans ce contexte leurs bénéfices exploser, sans souffrir de coûts de production plus élevés. L'idée est dorénavant de plafonner et ponctionner ces "surprofits"

pour réaffecter la différence vers les entreprises et les foyers européens. La proposition allemande est "quasi-ment la même" que celle présentée début septembre par la Commission européenne, a précisé M. Scholz.

JAPON

La croissance de la production industrielle en juillet revue à la baisse

La production industrielle du Japon en juillet a augmenté de 0,8% sur un mois, contre une hausse de 1% initialement annoncée fin août, selon des données révisées publiées mercredi par le ministère japonais de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie (Meti). La croissance des expéditions de biens manufacturés nippons en juillet a atteint 1,2% sur un mois, contre une première

estimation de 1,6%, et les stocks ont progressé de 0,6% alors qu'ils avaient été annoncés stables auparavant. La production industrielle de la troisième économie mondiale avait fortement rebondi en juin, de plus de 9% sur un mois, après le confinement de Shanghai qui avait fortement affecté le secteur manufacturier nippon en mai.

CANADA

3,1 milliards d'aides aux ménages face à l'inflation

Le gouvernement canadien a dévoilé mardi un train de mesures pour aider les ménages à faire face à l'inflation, à hauteur de 3,1 milliards de dollars canadiens (2,3 milliards d'euros), dont pour la première fois une assurance dentaire nationale.

L'augmentation des prix a atteint cet été dans le pays des niveaux jamais vus depuis 40 ans et frappe fortement les ménages les plus pauvres, car les prix des denrées alimentaires ne cessent de s'envoler.

"L'aide que nous annonçons aujourd'hui fera une grande différence pour les personnes qui la recevront, tout

en étant ciblée pour ne pas alimenter l'inflation", a déclaré le Premier ministre Justin Trudeau, qui fait face à de nombreuses critiques pour sa gestion de la crise inflationniste. Parmi les mesures annoncées, M. Trudeau a donné les détails de la première partie de son assurance dentaire nationale, une première pour le Canada.

Elle ciblera d'abord les enfants de moins de 12 ans qui n'ont pas accès à une assurance dentaire, avant de s'élargir aux "moins de 18 ans, aux personnes handicapées et aux personnes âgées d'ici la fin de

l'année 2023", a précisé le Premier ministre.

A terme, l'assurance dentaire nationale devrait être disponible pour tous les foyers qui gagnent moins de 90.000 dollars canadiens (68.000 euros) par an, selon un communiqué.

Le Premier ministre a également annoncé la bonification d'un crédit d'impôt à la consommation pendant six mois et un complément ponctuel à une allocation dédiée au logement pour les locataires à faible revenu. Son principal rival, le nouveau chef du parti d'opposition, le conser-

vateur Pierre Poilievre, a accusé le gouvernement d'avoir dépensé sans compter pour aider les Canadiens à faire face à la pandémie, alimentant ainsi l'inflation.

Et il reproche maintenant au gouvernement de ne pas en faire assez pour soutenir les Canadiens qui subissent les coûts élevés du carburant, de la nourriture et du logement, popularisant ces dernières semaines le terme de "Justinflation".

Le gouvernement libéral prévoit de soumettre ces mesures au vote lors de la première séance parlementaire, qui doit s'ouvrir la semaine prochaine.

ROYAUME-UNI

La livre monte, l'inflation ralentit un peu

La livre britannique remontait par rapport au dollar mercredi après son plongeon de la veille, avec une inflation qui ralentit mais reste très élevée au Royaume-Uni confirmant les attentes du marché d'une hausse marquée des taux de la Banque d'Angleterre. La livre gagnait 0,48% à 1,1548 dollar.

L'inflation a légèrement ralenti en août au Royaume-Uni, à 9,9% sur un an contre 10,1% un mois plus tôt, en ligne avec les prévisions de la Banque d'Angleterre (BoE), mais reste à un plus haut depuis 40 ans. Pour lutter contre cette inflation élevée, l'institution monétaire, qui a reporté sa réunion d'une semaine au 22 septembre en raison des funérailles royales, devrait poursuivre sa politique de relèvement rapide de son taux directeur.

Outre-Atlantique, l'inflation persistante elle aussi avait fait grimper le dollar mardi, même s'il peine pour l'instant à renouer avec ses records des dernières semaines face aux grandes devises européennes. Aux Etats-Unis, "des taux qui montent toujours plus haut et un atterrissage dans la douleur de l'économie est probable, mais pas pour tout de suite", estime un analyste. Selon lui, il est désormais plus crédible de voir "les paires euro-dollar et livre-dollar s'engager dans une période de mouvements brusques, mais limités à une fourchette étroite, que de voir une nouvelle tendance s'installer".

Un autre analyste, s'attend pour sa part à ce que le dollar "reste soutenu pour plusieurs mois, le message agressif de la Fed galvanisant l'attrait du billet vert comme valeur refuge".

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Une campagne nationale de sensibilisation en direction des motocyclistes

La Direction générale de la Sûreté nationale a lancé, dimanche, une campagne nationale en direction des motocyclistes dans le cadre de la lutte contre les comportements dangereux et leurs conséquences sur les usagers de la route, a indiqué un communiqué de la DGSN.

Cette campagne qui s'étalera dans sa première phase jusqu'au 20 septembre courant, a pour objectif "la lutte contre les comportements dangereux et leurs conséquences sur les usagers de la route", a précisé la DGSN dans son communiqué, ajoutant que cette campagne visait également "la sensibilisation des motocyclistes à bannir ces comportements avant de recourir à des mesures coercitives qui impliquent des procédures administratives et pénales fermes à l'encontre des contrevenants".

La DGSN a cité dans son communiqué plusieurs comportements dangereux, comme le "non-respect du code de la route, la conduite sans casque, l'excès de vitesse, conduite sans les documents nécessaires, les manœuvres dangereuses, la conduite par les mineurs, tapage nocturne en raison du bruit violent des moteurs, en sus d'autres comportements liés directement à la criminalité dont le vol à la sauvette et le port de produits prohibés", a poursuivi la DGSN. La Direction générale de la Sûreté nationale s'est adressée dans son document à tous les parents, les appelant à contribuer à la lutte contre les comportements à risque auxquels s'adonnent les motocyclistes.

EMIGRATION CLANDESTINE Un réseau de passeurs démantelé à Taouegrite



Les éléments de la sûreté de daïra de Taouegrite (Nord-ouest de Chlef) ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation d'opérations d'émigration clandestine, à partir du littoral de Chlef, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps sécuritaire. "Dans le cadre des efforts de lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine et le trafic de migrants, les éléments de la sûreté de daïra de Taouegrite ont arrêté huit (8) personnes activant dans un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines, et de trafic de migrants, à partir du littoral de Chlef", a indiqué, à l'APS, le chargé de la communication auprès de ce corps sécuritaire, le commissaire de police Cherif Ankoud.

Il a ajouté que l'opération a été réalisée grâce à des informations parvenues aux services sus-cités, portant sur un groupe d'individus organisant des traversées clandestines, via l'une des plages de la wilaya, pour quitter le territoire national.

Les investigations menées à ce propos, ont permis, a-t-il précisé, l'arrestation de huit personnes, âgées de 15 à 55 ans, parmi les planificateurs de ces traversées, outre la saisie d'une embarcation, d'un moteur et d'une somme estimée à 1.190.000 DA".

L'enquête a également démontré, selon le commissaire de police Ankoud, que les prévenus ont organisé plusieurs traversées clandestines, au profit d'individus et de familles originaires de la région de Taouegrite.

Ils ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes pour les chefs d'inculpation de "planification et trafic de migrants au sein d'un groupe criminel organisé".

CANTINES

Belabed : "près de 90% des établissements scolaires sont dotés"

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé vendredi à Alger que "près de 90% des établissements scolaires sont dotés de cantines, affirmant "qu'il n'existe aucun problème" entre les communes et les écoles concernant leur gestion.

M. Belabed qui a donné, en compagnie de la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Samia Moualifi, le coup d'envoi de la campagne nationale de nettoyage des établissements éducatifs organisée par le ministère de la Communication a souligné que "près de 90% des établissements scolaires sont dotés de cantines, en attendant d'atteindre un taux de 100% à la fin de l'exercice financier actuel".

"Il n'existe aucun problème entre les établissements éducatifs et les communes" concernant la gestion des cantines scolaires, a-t-il souligné, rappelant que l'opération se déroule dans le cadre du "Conseil de coordination et de concertation qui regroupe des représentants des deux parties".

Le ministre de l'Education nationale avait présidé, jeudi, une conférence nationale par visioconférence au cours de laquelle il a donné les instructions et les orientations nécessaires en prévision de la rentrée scolaire, soulignant l'importance d'ouvrir les cantines scolaires au premier jour de la rentrée et de veiller à assurer des repas chauds aux élèves".



Le ministre a également chargé l'inspection générale du suivi de l'opération et de l'évaluation de la situation des établissements éducatifs au niveau national concernant toutes les démarches liées à la rentrée scolaire 2022/2023.

Le secteur de l'Education devrait réceptionner 587 cantines scolaires dans le cycle primaire, 86 semi-internats (59 en cycle moyen et 27 en secondaire), outre 13 internats, en prévision de la prochaine rentrée.

11 millions d'élèves rejoindront les bancs de l'école au niveau national au titre de l'année scolaire 2022/2023, dont 425.625 nouveaux scolarisés, soit une augmentation de 4,3 % par rapport à l'effectif de l'année dernière.

Selon les chiffres avancés par le ministère de l'Education nationale, le nombre des établissements scolaires passera de 28.457 à 28.839 établissements, dont 20.272 écoles primaires, 5.909 CEM, 2.658 lycées, dotés pour la plupart de cantines scolaires.

CONFÉRENCE DE LA FEMME ARABE SYNDICALISTE À ORAN Appel à un nouveau pacte social

Les participantes à la première conférence des femmes syndicalistes arabes ont appelé, lundi à Oran, à un nouveau pacte social qui tienne compte des mutations en cours.

Les participantes ont souligné l'urgence nécessaire d'établir un nouveau pacte social axé sur la promotion et la protection de la santé et des droits humains des travailleurs et de leurs familles, ainsi que sur la garantie d'un avenir durable pour la planète et de leur satisfaction à l'égard des conditions de vie, de la qualité des services et la liberté de prendre leurs décisions.

Les conférencières ont souligné et insisté sur la nécessité d'adopter un salaire minimum vital fixé par des processus juridiques ou des négociations collectives, comme stipulé



dans la déclaration du centenaire de l'OIT, une protection sociale pour tous avec un fonds mondial de protection sociale pour les pays les plus pauvres, ainsi que des critères de revenu et d'égalité entre les deux sexes.

Le mouvement syndical des femmes dans la région arabe a également tenu compte de la conviction de l'Union syndicale arabe,

selon laquelle la ratification de la convention n 190 sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes est au cœur des revendications, espérant qu'elle sera suivie du changement législatif nécessaire, avec la lutte contre la violence domestique comme priorité.

Les participantes ont également plaidé pour des cadres macroéconomiques

favorables au travail et sensible au genre, y compris des politiques du marché du travail financier, monétaire, industriel et sectoriel inclusives, avec un allègement de la dette et une coopération fiscale.

Quelque 140 syndicalistes arabes ont participé à la première conférence des femmes arabes syndicalistes, représentantes de 15 pays, inaugurée par la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Kawthar Krikou, en présence de la ministre des conditions de la femme de Palestine, Amal Al-Hamed.

Les recommandations de cette rencontre seront soumises à la troisième conférence de l'Union syndicale arabe, qui se tiendra ces 14 et 15 septembre à Oran, rappelle-t-on.

SAISON ESTIVALE

264 décès par noyade en 3 mois

Deux-cent-soixante-quatre (264) personnes, en majorité des adolescents, ont été noyées, notamment au niveau des plages interdites et des plans d'eau, depuis le début de la saison estivale 2022, indique jeudi un communiqué de la Protection civile.

Selon les services de la PC, il a été enregistré entre le 16 juin et le 15 septembre en cours "182 cas de noyade, dont 103 au niveau des plages interdites, contre 79 cas de décès au niveau des plages surveillées dont 26 en dehors des horaires de surveillance", précisant que l'âge des décédés varie entre 10 ans et 23 ans.

Il a été enregistré également au niveau des différents plans d'eau "82 noyés en majorité des adolescents dans les retenues collinaires (30), les mares d'eau (24), les barrages (11), les bassins

et piscines (08), les oueds (06) et les lacs (03)".

Par ailleurs, les éléments de la PC ont enregistré, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages et des baignades, au niveau des 427 plages surveillées "88.207 interventions qui ont permis de sauver d'une noyade certaine 60.961 personnes et prodigué des soins de première intervention à 21.575 personnes, pour différents types de blessures au niveau des postes de secours des plages, ainsi que l'évacuation de 4.442 blessés vers les structures sanitaires".

En ce qui concerne les victimes en difficultés à bord de leurs embarcations, les secours de la PC ont enregistré le sauvetage de 370 victimes, précise le communiqué.

Par ailleurs, la même source rap-

pelle que la DGPC a déployé au niveau des plages autorisées à la baignade, un dispositif important composé de "11.000 éléments spécialisés dotés de tous les moyens de sauvetage nécessaires".

Elle rappelle également qu'une campagne de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à la saison estivale notamment les dangers de la mer et la baignade dans les plans d'eau a été menée depuis le 16 mai dernier à travers tout le territoire national.

L'objectif étant d'"inculquer aux citoyens la culture de la prévention du risque de noyade et d'accidents et chute en particulier au niveau des plages interdites et plans d'eau pour réduire le nombre d'accident enregistré durant la saison estivale".

ONU

Les enfants en âge d'être scolarisés "subissent de plein fouet" la crise alimentaire

Les enfants en âge d'être scolarisés subissent de plein fouet la crise alimentaire mondiale actuelle, avec des conséquences dévastatrices pour leur éducation, et leur capacité à rattraper le temps perdu au cours de la pandémie de Covid-19, ont alerté vendredi l'Organisation des Nations unies (ONU) et ses partenaires.

"Une génération est en danger", ont mis en garde le Programme alimentaire mondial (PAM), la Commission de l'éducation présidée par Gordon Brown, ancien Premier ministre britannique et Envoyé spécial des Nations unies pour l'éducation mondiale ainsi que l'Agence de développement de l'Union africaine (NEPAD) et d'autres organisations travaillant dans le domaine de l'éducation.

Selon le PAM, le niveau de la faim chez des millions d'enfants non scolarisés est presque cer-

tainement plus élevé que chez ceux qui sont scolarisés.

"Des millions d'enfants vivent avec les conséquences des crises alimentaire et éducative qui se renforcent mutuellement", a affirmé la Directrice de la Division des programmes scolaires du PAM, Carmen Burbano. Selon l'ONU et l'Union africaine (UA), la crise alimentaire mondiale menace l'avenir de millions d'enfants en âge d'être scolarisés qui viennent à peine de retourner en classe après la pandémie de Covid-19. De nouveaux élé-

ments indiquent des pertes d'apprentissage sans précédent pendant la pandémie, qui risquent d'être encore aggravées par la crise alimentaire actuelle.

La Banque mondiale estime que la proportion d'enfants de 10 ans ne sachant ni lire ni écrire dans les pays en développement les plus pauvres est passée de 53% à 75%.

"Comme le savent tous les parents et les enseignants, la faim est l'un des principaux obstacles à un apprentissage efficace et la recrudescence de la faim chez les enfants d'âge sco-

laire représente aujourd'hui un danger réel (...) pour la reprise de l'apprentissage", a déclaré M. Brown.

Selon le PAM, la crise alimentaire mondiale a plongé 23 millions de jeunes de moins de 18 ans supplémentaires dans une insécurité alimentaire aiguë depuis le début de l'année.

Ce qui porte à 153 millions le nombre total d'enfants touchés.

Cela représente près de la moitié des 345 millions de personnes confrontées à la faim aiguë, selon les données du PAM provenant de 82 pays.

AFRIQUE DU SUD

21 morts dans un accident de la circulation dans le centre

Vingt-et-une personnes dont 19 écoliers ont été tuées dans un accident de la circulation survenu vendredi après-midi dans le KwaZulu-Natal (nord) en Afrique du Sud, rapportent samedi des médias, citant les Services médicaux d'urgence (EMS).

L'accident impliquant un camion et un pick-up a eu lieu au

moment où le camion a tenté de dépasser un autre camion avant d'entrer en collision avec un pick-up qui transportait des écoliers de moins de 12 ans revenant de l'école. Selon un communiqué du gouvernement provincial du KwaZulu-Natal, une enquête a été lancée sur les causes de l'accident meurtrier et sera conclue rapidement.

JORDANIE

2 morts et 14 blessés dans l'effondrement d'un immeuble à Amman

Deux personnes sont mortes et 14 autres ont été blessées mardi dans l'effondrement d'un immeuble de quatre étages à Amman, selon les autorités jordaniennes.

Le dernier bilan recueilli auprès des hôpitaux fait état de "deux morts et de 14 blessés dans l'effondrement mardi d'un immeuble résidentiel à Jabal Al-Weibdeh, un quartier du centre d'Amman", a indiqué un porte-parole de la direction de la sécurité publique, Amer Al-Sartawi.

"Sur place les équipes de secours, qui poursuivent leurs recherches, ont retiré un deuxième corps des décombres", a ajouté M. Sartawi dans des déclarations à la chaîne de télévision officielle Al-Mamlaka. L'effondrement serait dû notamment au fait que l'immeuble est "vieux et délabré", a affirmé le vice-Premier ministre et ministre de l'Administration locale, Taoufik Krichane sur la même chaîne, ajoutant que les autorités "inspectaient l'état des bâtiments voi-

sins". Accompagné de plusieurs ministres, le chef du gouvernement, Bisher al-Khasawneh, s'est rendu sur les lieux de l'accident à Jabal al-Weibdeh, un quartier parmi les plus anciens d'Amman, populaire notamment parmi les expatriés et connu pour sa scène culturelle animée.

"Le Premier ministre a chargé le maire de la capitale d'enquêter sur les causes de l'effondrement de cet immeuble", a déclaré le porte-parole du gouvernement Faisal Chboul aux journalistes.

BELGIQUE

55 magistrats enfermés pour expérimenter la vie des détenus

Cinquante-cinq magistrats volontaires ont été enfermés samedi dans une prison de la région de Bruxelles pour expérimenter la vie des détenus jusqu'à dimanche, a annoncé le ministre belge de la Justice, Vincent Van Quickenborne, dans un communiqué.

Les magistrats sont arrivés à 09h00 (07h00 GMT) dans la nouvelle prison de Haren, un établissement neuf d'une capacité de 1.190 détenus qui doit ouvrir ses portes le 30 septembre, a expliqué à l'AFP une porte-parole de l'administration pénitentiaire.

Ils seront traités comme de vrais détenus jusqu'à la fin de

l'opération prévue dimanche à 16h00 (14h00 GMT), a-t-elle précisé. «Les magistrats savent évidemment comment se passent les choses dans une prison, mais en faire l'expérience par eux-mêmes leur donne une occasion unique qui pourra les aider à prononcer des peines en toute connaissance de cause», a déclaré le ministre fédéral Vincent Van Quickenborne, cité dans le communiqué, relayé par des médias. L'opération permettra également aux membres du personnel pénitentiaire de se préparer à l'ouverture prochaine de cet établissement d'un nouveau type «doté de petites unités de vie et dévelop-

pant une approche moderne», a ajouté le responsable flamand, membre du parti libéral Open Vld. «Les magistrats participants - juges pénaux, juges d'instruction, procureurs (...) - se sont portés volontaires. Ils (...) devront suivre les ordres et les instructions du personnel pénitentiaire. L'objectif est de rendre l'incarcération le plus réaliste possible», est-il précisé dans le texte. «Ils ne pourront pas utiliser leur téléphone portable, mais auront la possibilité de recevoir des visites familiales, tout comme les vrais détenus. Les magistrats suivent l'horaire quotidien normal des détenus, prennent les mêmes

repas et ont les mêmes activités obligatoires. Ils seront, entre autres, employés à la cuisine et à la blanchisserie. A 22h00 les lumières s'éteignent», a souligné le ministre. S'ils ont «du mal à supporter ce séjour en prison», ou pour tout autre motif, les magistrats ont la possibilité d'interrompre l'expérience à tout moment. «Cette immersion offre aux magistrats qui condamnent des personnes à la prison l'opportunité d'expérimenter ce que signifie la privation de liberté», a expliqué Rudy Van de Voorde, directeur général des Etablissements pénitentiaires, également cité dans le communiqué.

FRANCE

Le risque de coupure électrique pas totalement exclu (gestionnaire du réseau)

«Le risque de tension» sur le réseau électrique français cet hiver est «accru», a affirmé mercredi le gestionnaire du réseau de transport d'électricité (RTE).

«Nous faisons face en France et en Europe à une situation exceptionnelle», a souligné le président de RTE, Xavier Piechaczyk, lors de la présentation des perspectives du réseau électrique pour cet hiver.

«Le risque de coupure ne peut pas être totalement exclu, mais il pourrait être évité en baissant la consommation nationale de

1 à 5% dans la majorité des cas, et jusqu'à 15% dans les situations météorologiques les plus extrêmes», a détaillé RTE dans un communiqué. «En aucun cas, la France ne court un risque de «black-out», c'est-à-dire «la perte de contrôle totale du système électrique», a assuré le gestionnaire du réseau électrique.

Mais face à une situation «dégradée» en France pour la production d'électricité, le gestionnaire a exceptionnellement avancé la période de «vigilance» qui commencera dès l'automne et portera notamment sur

les mois de novembre et décembre. Dans «la très grande majorité des situations», RTE n'envisage que «quelques signaux Ecowatt rouge sur les 6 mois de l'hiver».

Créé en 2020, ce dispositif aussi surnommé «météo de l'électricité» permet aux usagers de constater en temps réel la situation du système électrique et de se porter volontaire pour réduire leur consommation en cas de tensions, lorsqu'ils reçoivent un SMS d'alerte. Le dispositif, ouvert aux particuliers, a été élargi aux entreprises ainsi appelées à réaliser des «éco-gestes».

VIETNAM

Incendie dans un karaoké : arrestation du propriétaire

Les autorités vietnamiennes ont arrêté le propriétaire du karaoké proche d'Hô Chi Minh-Ville (sud) où un incendie a tué 32 personnes au début du mois, a indiqué la police samedi.

Dix-sept personnes ont été blessées, dont beaucoup souffrent de fractures après avoir sauté du toit pour échapper aux flammes.

La police provinciale de Binh Duong a confirmé dans un communiqué, relayé par des médias, que le propriétaire du bâtiment, Le Anh Xuan, 42 ans, avait été arrêté la veille et devait répondre de charges pénales liées à la violation des normes de sécurité.

Si quinze blessés sont sortis de l'hôpital, deux des personnes les plus gravement atteintes sont toujours sous traitement.

AMAZONIE

L'armée colombienne détruit les dragues d'orpailleurs clandestins

L'armée colombienne a annoncé mardi avoir détruit quatre dragues utilisées par des orpailleurs clandestins dans la forêt amazonienne, une priorité fixée par le nouveau président de gauche Gustavo Petro pour lutter contre ce fléau.

Les militaires ont arrêté six Brésiliens alors qu'ils extrayaient clandestinement de l'or de la rivière Pureté, dans l'extrême sud du pays, à la frontière avec le Brésil.

"Quatre dragues ont été détruites et six ressortissants brésiliens ont été capturés en flagrant délit" mardi, a déclaré le général Jaime Galindo, commandant de la sixième division de l'armée dans une vidéo envoyée aux médias.

Cette nouvelle opération contre l'orpaillage illégal porte à 12 le nombre de machines excavatrices de ce genre mises hors d'état de marche depuis fin août.

Le président Petro, élu à l'été, a fait de la lutte contre la prospection d'or illégale une de ses priorités.

Pour ce faire, il a impulsé une nouvelle stratégie, sous le slogan "une drague illégale trouvée, une drague dynamitée" : à savoir la destruction immédiate des dragues sur les lieux même de leur saisie plutôt que leur confiscation.

Le 5 septembre dernier, M. Petro avait diffusé sur son compte Twitter la vidéo spectaculaire du dynamitage d'une drague par l'armée.

Ce sont sept engins qui avaient été saisis ce jour-là dans la région de Bajo Calima (sud-ouest).

L'extraction minière illégale et le narcotraffic sont deux des principales activités qui financent les groupes armés qui défient l'Etat colombien depuis plusieurs décennies.

Certaines études indépendantes montrent que l'extraction d'or et d'autres minéraux sont même plus rentables que la production et le trafic de cocaïne.

D'après le général Galindo, les Brésiliens détenus "seraient au service du groupe armé Comandos de la Frontera+", une organisation criminelle née en 2020 et composée d'anciens guérilleros et paramilitaires. L'extraction illégale d'or représente également une grave menace pour l'environnement et la biodiversité de l'Amazonie.

Le processus de séparation de l'or des autres sédiments utilise du mercure, produit très polluant qui est ensuite déversé dans les cours d'eau et ingéré par les poissons, eux-mêmes consommés par les populations locales.

En 2021, la zone contaminée par la production clandestine d'or atteignait 640 km², soit six fois la superficie de Paris, d'après une étude de l'ONU.

Le gouvernement colombien a fixé la protection de l'Amazonie comme une priorité face à l'avancée de la déforestation.

GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE Un recours exagéré à la césarienne en Algérie

Le président de l'Association nationale des gynécologues-obstétriciens libéraux (ARGOPC), Dr Abdénour Youcef Khodja a affirmé, samedi à Alger, que le recours à l'accouchement par césarienne en Algérie était "exagéré".

En marge du 17e Congrès international de l'ARGOPC, Dr Youssef Khodja a indiqué que le recours à la césarienne était une pratique mondiale, devenue toutefois, "exagérée" en Algérie, en ce sens que le nombre d'accouchement par césarienne oscille entre 60 à 70% dans le pays.

Si certaines femmes préfèrent accoucher par césarienne pour éviter les douleurs, il existe "un manque de formation et de formateurs parmi les sages-femmes et les médecins spécialistes", a-t-il déploré, appelant dans ce sens à renforcer et à perfectionner la formation pour assurer un accouchement sans risques. Le chef du service de Gynécologie-obstétrique à l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) Nafisa Hamoud (ex Parnet), Pr Mokrane Medjtouh a précisé, lui, que l'accouchement par césarienne dans les pays du Nord connaissait un taux "très faible", rappelant que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de ne pas dépasser 15% des accouchements par césarienne dans chaque pays.

Le spécialiste a affirmé que le recours à cette pratique médicale "peut entraîner des complications, voire même le décès pendant ou après l'accouchement aussi bien de la maman que du nouveau-né". Pr Medjtouh a appelé à assurer un meilleur suivi de la grossesse et à recourir à l'accouchement naturel au lieu de la césarienne à travers laquelle le secteur privé cherche à réaliser un gain facile. Concernant les affaires introduites en justice pour erreurs médicales, les spécialistes ont appelé à la nécessité de "réexaminer l'expertise médicale avant d'accuser et poursuivre le praticien, laquelle n'est pas souvent soumise à l'avis des spécialistes, ce qui entraînerait l'emprisonnement de médecins en raison de complications médicales dont ils ne sont pas responsables".

S'agissant de la difficulté de la procréation auprès de certains couples, Dr Youcef Khodja, également membre du Conseil national de déontologie médicale, a imputé ce problème à l'âge tardif du mariage de la femme ces dernières années, ainsi qu'à certaines maladies et autres facteurs environnementaux.

Dans le cadre de la formation continue et la mise à jour des connaissances, une expérience technique de l'hystérocopie a été dispensée au profit des participants à cette rencontre scientifique de deux jours.

ESPÉRANCE DE VIE

Elle est passée de 47 ans à plus de 76 ans en soixante ans en Algérie

L'espérance de vie du citoyen algérien est passée de 47 ans durant les premières années de l'indépendance à plus de 76 ans en 2022, grâce à la prise en charge sanitaire et à l'amélioration des conditions de vie pendant six décennies ayant reflété le caractère social de l'Etat.

La hausse du nombre d'établissements hospitaliers et de proximité, de même que l'amélioration de la qualité des services fournis au citoyen dans le domaine de la santé et des conditions de vie du citoyen, en facilitant notamment l'accès au logement et à l'eau potable de manière adaptée au développement démographique ont constitué autant de facteurs ayant favorisé le passage de l'espérance de vie du citoyen algérien passée de 47 ans durant les premières années de l'indépendance à 76,5 ans en 2022, selon les données fournies par l'Office nationale des statistiques (ONS) et la direction de la population du ministère de la Santé.

Grâce aux efforts consentis, six décennies durant, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est estimé actuellement à plus de 4 millions d'habitants et devrait atteindre 6 millions d'habitants dans les quelques prochaines années.

L'Algérie compte aujourd'hui une importante masse de la population dans la tranche d'âge 15-49 ans, soit la catégorie la plus active de la société, "principale moteur du développement", appelée à représenter 60% de la population à l'horizon 2040, selon les experts.

Les différents investissements engagés dans le secteur de la santé, notamment pour quintupler le budget durant les dernières années ont abouti à des résultats



palpables, grâce aux enquêtes nationales ayant permis aux décideurs de mettre en place des programmes sanitaires adaptés.

La population algérienne est passée de 10,2 millions d'habitants durant les premières années de l'indépendance à plus de 45 millions d'habitants en 2022, soit une hausse estimée à 36 millions d'habitants en six décennies.

La célébration par l'Algérie cette année du soixantième anniversaire de l'indépendance, a coïncidé avec l'organisation du sixième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2022), une source d'une importance capitale pour une connaissance exacte des changements de la population, de sa composante, de ses nouvelles caractéristiques et de ses dyna-

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 7 nouveaux cas et aucun décès

Sept (7) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et huit (8) guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, samedi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 270606, celui des décès reste inchangé (6879 cas), alors que le nombre total des patients guéris passe à 182.238 cas. Par ailleurs, deux (2) patients sont actuellement en soins intensifs, souligne la même source, relevant que 46 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT Les efforts de l'Algérie salués

La représentante du Fond des Nations unies pour la population (UNFPA), Faiza Bendris a salué, jeudi à Alger, les efforts consentis par l'Algérie pour la réduction des décès maternels et néonataux, et l'amélioration de la santé reproductive.

Mme Bendris intervenait lors d'une journée d'information organisée par l'UNFPA en coordination avec le ministère de la Santé sur les engagements de l'Algérie à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD25).

La représentante de l'UNFPA a affirmé, dans ce cadre, que l'Algérie s'était engagée, à l'instar de nombreux pays, à réduire les décès maternels (DM) et néonataux (DN) évitables d'ici 2030, à moins de 20 DM/100.000 naissances vivantes et à moins de 10 DN/1000 NV, dans le cadre de la réalisation Objectifs de développement durable (ODD).

Elle a expliqué, à ce titre, que 70% de cas d'hémorragie chez les femmes enceintes à travers le monde peuvent être évités si les services de santé des Etats venaient à fournir davantage d'efforts.

Mme Badia Hadouch, chargée des programmes au Fond des Nations unies pour la population, a passé en revue, pour sa part, les différentes conférences relatives à l'habitat depuis la création de la Société des nations à ce jour, relevant que les conférences internationales se sont concentrées sur la nécessité d'intégrer l'élément humain pour réaliser le dévelop-



ment, et insisté sur la prise en compte du développement démographique.

Intervenant à l'occasion, Mme Boukhaoui Nassira, sous-directrice au ministère de la Santé, a rappelé les mécanismes mis en place par l'Algérie en vue de l'application et du suivi des recommandations de la Conférence internationale sur la Population et le développement (CIPD) tenue au Caire en 1994.

Elle citera, dans ce contexte, la création d'une direction de la Population au niveau du ministre de la Santé, la mise en place d'une commission nationale de la population, et la Commission nationale de la santé reproductive et de la planification familiale.

Nadia Djeraoum, sous-directrice au même ministre, a mis en exergue, elle,

les réalisations accomplies par l'Algérie en faveur de la santé de la mère et de l'enfant.

Ces réalisations ont permis, a-t-elle souligné, la réduction des DM à 48,5/100.000 naissances vivantes en 2019.

Ce chiffre est appelé, grâce aux efforts et à l'engagement du Gouvernement à la réalisation des ODD 2030, à reculer 20 DM/100.000 naissances vivantes.

Le directeur de la Population au ministère de la Santé, Amor Ouali, a fait savoir que le 6ème Recensement Général de la Population et l'Habitat (RGPH), prévu du 25 septembre au 9 octobre 2022, allait prendre en considération la question des décès maternels, ce qui permettra d'obtenir de nouvelles données en la matière.

Selon les données de l'Office national des statistiques (ONS) et de la Direction de la population au ministère de la Santé, les hommes représentent 50,7% et les femmes 49,3% sur le total de la population, au cours des dernières années.

Quant à la mortalité chez les enfants et les femmes enceintes, considérée comme l'un des indices de développement, le taux de mortalité de la 1ère frange est passé de 108 cas pour chaque 1.000 naissances vivantes, au cours des premières années de l'indépendance, à 18,9 en 2022.

Le mérite revient au calendrier national des vaccins, qui a habilité l'Algérie non seulement à la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement (MDG) des Nations unies 2015, en enregistrant moins de 25 cas de décès d'enfant pour chaque 1.000 naissances vivantes, mais à décrocher plusieurs attestations délivrées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière d'éradication des maladies virales.

Quant à la mortalité chez les femmes enceintes, son taux était très élevé, durant les premières années de l'indépendance, du fait de la conjoncture sanitaire du pays à l'époque.

Grâce aux réalisations accomplies et au taux de 99% des naissances bénéficiant d'un soutien médical dans les différents Etablissements hospitaliers publics (EPH) et privés, ces décès chez cette frange de la société, sont passés de 500 décès pour chaque 100.000 naissances dans les années 1960, à 48,5 cas de décès pour chaque 100.000 naissances, ces dernières années.

PANDÉMIE DE COVID-19

La partie continentale de la Chine signale 76 nouveaux cas confirmés locaux

La partie continentale de la Chine a signalé vendredi 76 cas confirmés de COVID-19 transmis localement, dont 34 au Sichuan, a annoncé samedi la Commission nationale de la santé.

Un total de 505 porteurs asymptomatiques locaux ont été nouvellement identifiés.

En tout, 298 patients de la COVID-19 sont sortis de l'hôpital après leur guérison sur la partie continentale de la Chine vendredi, portant à 238.711 le nombre total de patients de la COVID-19 ayant quitté l'hôpital après leur rétablissement.

Vendredi, aucun nouveau décès lié à la COVID-19 n'a été enregistré, le bilan total s'établissant à 5.226 morts.



L'OMS recommande de ne plus utiliser deux traitements par anticorps de synthèse

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande désormais de ne plus utiliser deux traitements anti-Covid par anticorps de synthèse, constatant leur inefficacité face aux variants actuellement en circulation.

Les experts de l'OMS "recommandent fortement" de ne pas utiliser le Xevudy - basé sur la molécule sotrovimab - et le Ronapreve - basé sur la combinaison casirivimab-imdevimab -

dans la dernière version de leur guide des traitements anti-Covid, publié dans la nuit de jeudi à vendredi dans le British Medical Journal.

Le Xevudy, développé par les laboratoires GSK et Vir, et le Ronapreve, développé par Regeneron, sont deux traitements par anticorps de synthèse contre le Covid. Jusqu'à alors, l'OMS recommandait, avec prudence, leur usage chez les patients atteints d'une forme légère de

la maladie, mais à risque d'évolution vers une forme plus grave, en raison de leur âge, de leur poids ou d'autres facteurs.

Toutefois, l'arrivée du variant Omicron fin 2021 a remis en cause l'intérêt de ces traitements et les experts de l'OMS, sur la base de plusieurs études in vitro, estiment désormais qu'ils sont probablement inefficaces face aux souches en circulation.

VARIOLE DU SINGE

Premier cas confirmé en Ukraine

Un premier cas de variole du singe a été confirmé jeudi en Ukraine chez un patient qui a été hospitalisé, a indiqué le ministère de la Santé.

Le malade souffre de fièvre et d'une éruption cutanée, a ajouté le ministère sur Facebook sans plus de

précision. L'infection a été confirmée jeudi par un test PCR.

Une enquête épidémiologique est en cours, mais selon les premières données, a précisé le ministère, le patient aurait contracté la maladie "dans une des grandes villes" du pays.

Selon le tableau de bord de l'OMS qui répertorie tous les cas confirmés, il y avait à la date du 7 septembre, 54.709 cas et 18 décès enregistrés dans 125 pays dont 98% en Europe et en Amérique du Nord.

La variole du singe (monkeypox en anglais) se

traduit d'abord par une forte fièvre et évolue rapidement en éruption cutanée. La maladie guérit d'habitude spontanément après deux à trois semaines, mais elle peut entraîner de graves complications, notamment des infections bactériennes.

Chine : un cas importé signalé à Chongqing

La commission sanitaire de la municipalité chinoise de Chongqing (sud-ouest) a déclaré vendredi avoir découvert un cas importé de variole du singe.

Le cas est un voyageur venu de l'étranger à Chongqing, selon la même source. Le patient a développé des

symptômes, dont une éruption cutanée, au cours de la quarantaine.

Un test de laboratoire a été effectué, et les résultats se sont révélés positifs à l'acide nucléique du virus de la variole du singe.

Des experts ont diagnostiqué qu'il s'agissait d'un cas confirmé de variole

du singe, a souligné la commission, ajoutant que le patient est actuellement en quarantaine et est soigné dans un hôpital désigné.

Il se trouve dans un état stable.

Tous ses contacts étroits ont été placés en observation médicale, selon la même source.

CLIMAT

Le monde de la santé revendique un traité contre les énergies fossiles

Plus de 200 organismes et ONG spécialisés dans la santé ont appelé mercredi à l'élaboration d'un "traité de non-prolifération des combustibles fossiles", soulignant les "graves menaces pour la santé humaine et planétaire" qu'ils représentent.

Le texte, signé notamment par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), repris par des médias, réclame un "plan mondial juridiquement contraignant" pour "éliminer progressivement la production et l'utilisation actuelles des combustibles fossiles", principale source d'émissions des gaz à effet de serre (GES)

responsables du changement climatique.

Il appelle également à cesser "immédiatement toute activité et tout investissement dans l'exploration, l'extraction et la construction d'infrastructures" et à "assurer une transition juste pour chaque travailleur, chaque communauté et chaque pays".

Un tel traité pourrait ressembler à la "Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac" adoptée en 2003, soulignent les signataires, en insistant sur les conséquences de la combustion des énergies fossiles sur la santé humaine, notamment la pollution atmosphérique

"à l'origine de plus de sept millions de décès prématurés chaque année" dans le monde.

Mais ils rappellent également que le changement climatique "exacerbe d'autres problèmes de santé et menace les systèmes de soins", créant par exemple les "conditions idéales pour la transmission des maladies d'origine alimentaire et hydrique et la propagation des maladies à transmission vectorielle", comme le paludisme ou la maladie de Lyme. Le texte rappelle que la multiplication des phénomènes météo extrêmes liés au réchauffement a également des effets directs sur la

santé humaine avec "de graves répercussions sur la santé mentale, exacerbant l'anxiété et la dépression, notamment chez les jeunes".

"L'addiction moderne aux énergies fossiles n'est pas seulement un acte de vandalisme environnemental. Du point de vue de la santé, c'est de l'auto-sabotage", a insisté dans un communiqué, le chef de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus. "Le coût de l'inaction augmente", a de son côté insisté Jeni Miller, directrice de l'Alliance mondiale climat et santé, coalition d'ONG qui a coordonné l'initiative.

SYRIE

Les autorités enregistrent 53 cas de choléra

Le ministère de la Santé syrien a annoncé, mercredi, que le nombre total de cas de choléra confirmés dans le pays a atteint 53.

Dans un communiqué, relayé par l'agence de presse syrienne SANA, le ministère a fait noter que le nombre total des personnes contaminées a atteint les 53, réparties sur Alep (22), Hassaké (13), Deir-Ezzor (10), Lattaquié (6) et Damas (2).

Le nombre de décès est lui de sept : quatre à Alep, deux à Deir-Ezzor et un à Hassaké.

Le ministère a assuré par ailleurs qu'«il surveille minutieusement la situation et prend les mesures appropriées pour la contenir, en coopération avec les autorités concernées».

A cet égard, le département de la santé a appelé les citoyens à suivre les procédures d'hygiène, «se laver les mains, boire de l'eau provenant d'une source sûre et bien laver les fruits et légumes».

GHANA

Annonce de la fin de l'épidémie de virus Marburg



Le Service de santé du Ghana a annoncé vendredi la fin de l'épidémie de la maladie à virus Marburg (MVD) sur le territoire national.

«Le Ghana a enrayé avec succès la première épidémie de MVD et je déclare l'épidémie officiellement terminée», a déclaré son directeur général, Patrick Kuma-Aboagye, lors d'un point de presse auquel ont assisté des responsables de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Il a expliqué que son pays avait mis en œuvre des actions de riposte appropriées à la MVD, conformément aux recommandations de l'OMS, et qu'il prendrait toutes les mesures nécessaires pour empêcher la réapparition de cette maladie ou toute autre épidémie future.

La réussite de l'endiguement de cette épidémie témoigne de la résilience du système de réponse à la maladie, avec le soutien de l'OMS, de l'Organisation ouest-africaine de la santé et d'autres organismes, a-t-il salué.

Le représentant de l'OMS au Ghana, Francis Chisaka Kasolo, a félicité le pays d'Afrique de l'Ouest pour la rapidité avec laquelle il a signalé l'épidémie et pour avoir veillé à ce que la maladie ne se propage pas au-delà de ses frontières.

«Si nous déclarons que cette épidémie est terminée, nous devons néanmoins poursuivre une surveillance renforcée, examiner la réponse pour en tirer des leçons essentielles et travailler au renforcement de nos capacités en vue de futures urgences», a-t-il dit.

Le Ghana a signalé trois cas positifs de MVD au total pendant cette épidémie, avec deux décès et une guérison.

FIBROMYALGIE : LA PATHOLOGIE ENFIN EXPLIQUÉE

On a longtemps pensé que le fibromyalgie était de l'ordre du psychosomatique. Or des chercheurs semblent avoir découvert la cause de cette pathologie qui touche majoritairement les femmes.

Toutes les personnes (en majorité des femmes) qui souffrent de fibromyalgie vont enfin pouvoir respirer ! Non, leur maladie n'est pas seulement psychosomatique. Oui, c'est une véritable pathologie avec une cause et des effets. Cette découverte est tellement importante qu'elle fait la Une de la revue de l'Académie américaine de la douleur, accompagnée d'un éditorial rempli de louanges du Professeur Robert Gerwin, de l'École de médecine John Hopkins (Baltimore).

Une équipe de chercheurs d'Albany, aux États-Unis, dirigée par le Dr. Frank Rice Phillip Albrecht, a identifié certaines altérations de notre corps qui seraient responsables de la fibromyalgie. Lorsque notre température chute (hypothermie) ou qu'elle grimpe (hyperthermie), nous avons à l'intérieur du corps une sorte de ther-

mostat. L'hypothalamus qui permet à notre corps de maintenir son équilibre. Quand nous utilisons nos muscles, particulièrement au niveau des mains et des pieds, un autre thermostat appelé shunt artériovoineux nous permet de garder une température stable. Ce shunt agit comme une soupape entre les artères ou les veines qui alimentent le corps en sang oxygéné pour permettre aux organes de bien fonctionner, et les veines, qui emportent les déchets du sang.

Or, selon les chercheurs d'Albany, c'est un dysfonctionnement de ce shunt artériovoineux qui serait responsable des douleurs de la fibromyalgie. « Lorsque ce shunt est défectueux, les muscles et les tissus de la peau ne peuvent pas être nourris correctement et leurs déchets ne peuvent pas être évacués. Il en résulte une accumu-



lation d'acide lactique dans les muscles et le tissu profond qui affecte le système musculaire et provoque les douleurs qui voyagent d'une partie à l'autre du corps » expliquent les médecins. « Ce dys-

fonctionnement du shunt envoie également des messages erronés à notre système nerveux central et les nerfs hypersensibilisés envoient à leur tour des signaux de douleur ».

Cette découverte devrait enfin ouvrir la voie aux recherches sur le traitement de la douleur de la fibromyalgie, une maladie qui concernerait entre 2 et 5% de la population française.

MAL DORMIR FAVORISERAIT LA FIBROMYALGIE

La fibromyalgie pourrait être liée aux troubles du sommeil d'après une nouvelle étude scientifique britannique. Trop peu de repos ou un sommeil de mauvaise qualité et non réparateur, pourraient favoriser le développement de la fibromyalgie chez les personnes âgées.

Les chercheurs de la Keele University de Staffordshire (Royaume-Uni) ont mené une étude médicale pour comprendre les facteurs de risque du développement de cette maladie peu connue et douloureuse.

Le Dr John McBeth de l'Université de Keele, directeur de l'étude, a suivi pendant 2 ans, 4.326 participants, âgés de plus de 50 ans. 1.562 d'entre eux ne supportaient



aucune douleur généralisée au début de l'étude, et 2.764 ressentait de légères douleurs. Pour identifier les facteurs de développement de la fibromyalgie, l'équipe de chercheurs a regroupé des données médicales des volontaires. Ils ont analysé leur niveau de douleur ressentie, leur santé psychologique et physique et leur mode de vie.

Les résultats de cette étude ont montré que les troubles du sommeil (manque de sommeil, insomnies...) sont associés à un risque accru de développement d'une douleur généralisée, ou fibromyalgie.

La fibromyalgie est une maladie qui concerne entre 2 et 5% de la population française dont le

diagnostic est actuellement difficile à poser, ses principaux symptômes étant aussi présents dans d'autres maladies. En effet, la fibromyalgie est « un état douloureux musculo-squelettique spontané diffus bilatéral évoluant depuis plus de 3 mois associé à la présence d'un minimum de 11 points tendino-musculaires sur 18 repértoires ». Fibromyalgie veut dire "fibro" pour tissus fibreux, tendons ; "myo" pour muscle ; "algie" pour douleur. ».

Le directeur de l'étude recommande donc d'inclure le facteur sommeil dans la prise en charge des douleurs musculo-squelettiques généralisées au même titre que même titre que la santé physique et psychologique. »

UN TEST SANGUIN POUR LA DÉTECTER ?

Un nouveau test sanguin serait capable de détecter la fibromyalgie, une maladie très difficile à diagnostiquer.

EpicGenetics une société de Santa Monica en Californie a développé un test (le FM-test) de détection de la fibromyalgie et l'a présenté à la réunion annuelle de l'American College of Rheumatology de San Diego aux États-Unis.

Le test mesure les protéines dans le corps qui réduisent la douleur. « Des protéines que les patients atteints de fibromyalgie ne peuvent pas produire en quantité normale », explique Bruce Gilles, PDG de l'entreprise et professeur adjoint de médecine à l'Université de l'Illinois College of Medicine. Les concepteurs du FM-test ont comparé les résultats de 400 patients atteints de lupus, de 98 patients atteints de polyarthrite rhumatoïde, de 160 patients de fibromyalgie et 119 personnes en bonne santé.

« Quatre-vingt-trois pour cent des personnes atteintes de fibromyalgie et 89% de ceux qui ne souffrent pas de cette maladie ont été identifiés correctement avec le test », explique Bruce Gilles.

« Mais si ce test est objectif, très précis et

définitif, il coûte quand même 541 euros et son usage est pour l'instant assez limité. De plus, ces résultats doivent être considérés comme préliminaires. Ce test doit être dorénavant sur une plus grande échelle et validé par des experts médicaux extérieurs » rappelle Scott Zashin, professeur de médecine clinique à l'Université du Texas (États-Unis). « Le plus gros problème avec la fibromyalgie, c'est le scepticisme des médecins sur son diagnostic. Ils ont trop souvent tendance à considérer le patient comme déprimé ou hypocondriaque.

Notre test s'il est validé, permettra de légitimer le diagnostic et d'aider les malades à se soigner plus rapidement », conclut Bruce Gilles. En effet, le diagnostic de la fibromyalgie est actuellement difficile à poser, ses principaux symptômes étant aussi présents dans d'autres maladies. Françoise Bévacin présidente de l'Association française du syndrome de fatigue chronique et de fibromyalgie rappelle que « les malades souffrants de fibromyalgie connaissent un processus de leurs symptômes au bout d'un processus médical très long qui dure



souvent un an. » Douleurs chroniques, fatigue persistante, troubles du sommeil, la fibromyalgie se manifeste aussi par des ballonnements, des troubles du transit (constipation, diarrhée), des douleurs abdominales et des spasmes, des digestions lentes, des algues... et parfois aussi une forte anxiété et des symptômes de dépression. Sa définition est la suivante : "Etat douloureux musculo-sque-

lettique spontané diffus bilatéral évoluant depuis plus de 3 mois associé à la présence d'un minimum de 11 points tendino-musculaires sur 18 repértoires ». Fibromyalgie veut dire "fibro" pour tissus fibreux, tendons ; "myo" pour muscle ; "algie" pour douleur. La fibromyalgie est une maladie qui concernerait entre 2 et 5% de la population française.

LE POIDS DU SERVEUR INFLUENCERAIT NOTRE COMMANDE AU RESTAURANT



Le poids du serveur pourrait pousser à la consommation des clients. Plus il serait enrobé, plus les consommateurs commanderaient des plats et des aliments peu sains.

Si le sexe des serveurs n'influence pas les choix alimentaires des clients, leur Indice de Masse Corporelle (IMC) favoriserait la consommation d'aliments gras, sucrés et l'alcool, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Environment & Behavior*. Les chercheurs de l'Université de Cornell (États-Unis) ont réalisé une étude dans 60 restaurants et analysé la composition de 497 diners en fonction de l'IMC des serveurs. Les conclusions de leurs observations ont révélé que les clients servis par des serveurs corpulents avaient tendance à consommer plus de plats et à boire plus d'alcool que ceux qui avaient commandé auprès d'un serveur plus mince.

"Personne ne va au restaurant pour faire un régime. Par conséquent, les clients sont très sensibles à l'environnement extérieur et aux signes qui nous poussent à manger plus ou des aliments peu sains", explique Tim Doering, chercheur à l'Université de Cornell et auteur principal de l'étude. « Pour éviter de manger de façon excessive, les consommateurs doivent s'imposer leurs propres limites avant de franchir le seuil du restaurant », explique Tim Döring.

La bonne commande quand on est au restaurant

Si vous déjeunez quasi quotidiennement au restaurant, il serait bon de retrouver dans vos repas : une source de protéines (viande maigre type steak haché, rumsteck..., ou volaille, poisson, œufs) et pas trop de matières grasses (saucé à la crème, beurre...), des légumes crus ou cuits, des féculents ou du pain, un laitage ou du fromage, des fruits crus ou cuits. On évite les frites, le pain en partentant, les sauces et les desserts trop sucrés et trop gras. On boit de l'eau et on n'accompagne son menu ni d'apéritifs ni de vin.

DES BRUITS FORTS SERAIENT MAUVAIS POUR LA SANTÉ

Le bruit trop fort serait non seulement mauvais pour la faculté auditive mais augmenterait le risque de développer d'autres problèmes santé, selon une nouvelle étude britannique.

La maladie du cœur, l'hypertension artérielle, le manque du sommeil et les troubles de développement cognitif chez les enfants : autant de risques santé que pourraient entraîner des bruits trop forts, selon une nouvelle étude publiée par l'université Queen-Mary à Londres (Royaume-Uni). Selon les auteurs, ces bruits nuiraient à la santé en raison de la perturbation des cycles du sommeil et le stress qu'ils engendrent.

« On a étudié l'impact de la pollution de l'air sur la santé publique, mais on ne traite pas aussi sérieusement l'impact du bruit [sur la santé] », regrette l'auteur principal de l'étude, le Dr Richard L. Neitzel. En 1974, l'Environmental Protection Agency (EPA) a fixé à 55 décibels en moyenne la limite d'exposition au bruit à ne pas dépasser chaque jour. 55 décibels serait l'équivalent du bruit d'une conversation en salle ou le bruit de fond en public, selon les estimations de l'université de Purdue (États-Unis). Mais le Dr Richard L. Neitzel explique que l'urbanisation expose les personnes à des niveaux sonores toujours plus élevés. Les limites conseillées par l'EPA pourraient



aujourd'hui être obsolètes. Selon l'équipe de chercheurs, environ une moitié des personnes américaines seraient exposées à une moyenne quotidienne de 28 décibels par jour - à peu près l'équivalent du bruit émis par un climatiseur. Ils estiment que 14% des américains pourrait être ex-

posés à environ 65 décibels par jour - l'équivalent du bruit d'un aspirateur.

Les chercheurs affirment que le risque d'hypertension artérielle et de cardiopathie augmenterait de 7 à 17% chaque fois que l'exposition au bruit grimpe de 10 décibels. En revanche, ils

suggèrent que réduire l'exposition au bruit de 5 décibels par jour pourrait réduire le risque d'hypertension artérielle chez 1,8% des Américains.

Pour se protéger des dommages de la pollution sonore, le Dr Neitzel conseille de placer son lit loin du bruit de la rue.

CRISE CARDIAQUE : MÉFIEZ-VOUS DU BRUIT DE LA CIRCULATION !

Le trafic routier provoquerait une nuisance sonore qui serait liée à une élévation du risque d'infarctus, croient savoir des chercheurs danois.

Après le danger des moteurs Diesel dont la fumée serait cancérogène, le danger du bruit du trafic routier ? Celui-ci est dans le collimateur des chercheurs de l'Institut d'épidémiologie de la Danish society à Copenhague. Le bruit des voitures est soupçonné d'augmenter le risque de crise cardiaque, rien de moins, d'après leurs conclusions publiées dans la revue scientifique *PLoS One*.

Les chercheurs danois ont découvert que les personnes dont le domicile était situé à proximité d'une route à forte intensité sonore avaient le plus de risque d'avoir une crise cardiaque. Tous les 10 décibels de bruit, on constatait une aggravation du risque d'attaque de 12 %, rapporte ABC News.

Les scientifiques ont fait cette relation entre cette nuisance sonore et la santé cardiaque en observant 50 000 personnes âgées de 50 à 64 ans vivant dans les deux plus grandes villes du Danemark, Copenhague et Aarhus. De 1998 à 2006, ils ont passé à la loupe de nombreux aspects de leur santé, passant en revue notamment les différents endroits où ils ont habité. Sur la base de la localisation de leur domicile et l'analyse de la circulation routière, l'équipe scientifique a calculé à combien de décibels chaque personne était exposée.

1 600 participants sont décédés d'une crise cardiaque au bout des dix premières années de l'expérience.



Crise cardiaque et bruit : une relation complexe

Si les cardiologues trouvent la relation entre le bruit du trafic et la crise cardiaque digne d'intérêt, ils peinent à cerner les raisons exactes à ce problème. Les chercheurs danois apportent un début de réponse en supposant que la nuisance sonore engendrerait un stress, facteur de crise cardiaque. Ils émettent également l'hypothèse que le manque de sommeil consécutif à cette nuisance

sonore puisse avoir une incidence sur la santé cardiaque.

Une autre piste suggérée par des cardiologues suggère que la pollution atmosphérique entraînée par un trafic dense serait responsable sur l'augmentation du risque d'attaque. Les particules présentes dans l'air pollué sont en effet très nocives pour le cœur et les vaisseaux sanguins.

Cette étude danoise n'est pas la première à pointer les dangers des bruits du trafic routier. Une étude suédoise avait déjà fait le lien entre la pollution sonore et l'hypertension.

SAHARA OCCIDENTAL

Conférence sur les derniers développements de la question sahraouie en présence de sympathisants d'Europe et d'Amérique latine

Le ministère sahraoui des Affaires étrangères organise samedi une conférence sur les derniers développements de la question sahraouie à différents niveaux, en présence de sympathisants venus d'Europe et d'Amérique latine.

La conférence qui sera encadrée par le membre du Secrétariat national du Front Polisario, chargé de l'Europe et de l'Union européenne (UE), Abi Bouchraya Bachir, évoquera les derniers développements de la question sahraouie, la solidarité et le droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination, rapporte l'Agence

de presse sahraouie (SPS). Prennent part à cette conférence, une délégation européenne, un représentant de l'Institut Simon Bolivar du Venezuela et une sympathisante venue de la Colombie, en sus de cadres de différentes institutions sahraouies, civiles et militaires. Au programme de la conférence figurent plu-

sieurs interventions des chefs des délégations étrangères participantes à cet événement portant essentiellement sur la question sahraouie et ses derniers développements, ainsi que la bataille juridique autour de cette question et le pillage des ressources naturelles sahraouies, ajoute la même source.



MAROC

Le secteur de l'éducation miné par des grèves et protestations chroniques

Les secteurs de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur au Maroc vivent au rythme des grèves et protestations chroniques menées par différentes catégories de personnels, pour dénoncer la fuite en avant du régime du Makhzen en ce qui concerne la prise en charge de leurs revendications socioprofessionnelles, mais aussi le mal-être actuel.

À la suite du décès de deux étudiants après l'incendie dans une cité universitaire à Oujda, l'Union nationale des étudiants marocains a publié un communiqué exigeant "une enquête urgente" sur les circonstances du drame.

Le syndicat souligne que l'incendie a mis à nu "la négligence systématique à laquelle sont confrontées les résidences universitaires marocaines qui accueillent des milliers d'étudiants".

À Oujda, poursuit la source, "le minimum nécessaire pour préserver la dignité de l'étudiant n'est pas assuré".

Les opérations de maintenance les

plus simples n'ont pas été réalisées depuis des années.

Pas d'issues de secours, et pas de moyens de lutte contre les incendies".

"Cet incident dramatique a montré que l'étudiant est loin d'être au centre des préoccupations de l'Etat (marocain)", dénonce le syndicat.

Ce dernier a décrété jeudi un jour de deuil national à travers toutes les universités marocaines à la mémoire des étudiants qui ont perdu la vie dans l'incendie, affirmant son intention de mener des actions de protestation contre les politiques de marginalisation et de mépris envers les étudiants.

En effet, les membres du secteur affirment que leurs grèves et protestations ne sont qu'une réaction au silence des autorités concernant un ensemble de dossiers en suspens, ainsi que plusieurs problèmes liés à la gestion du secteur".

Parmi les crises dans lesquelles pa-taube le secteur de l'éducation figure le

dossier des enseignants contractuels qui réclament leur intégration dans la fonction publique, comme le reste des professeurs, et d'être promus avec un salaire décent. 45 enseignants contractuels ont été arbitrairement arrêtés lors de rassemblements qu'ils ont observés au niveau du royaume les 2, 3 et 4 mars derniers. Les enseignants sous contrat précaire menacent de revenir à la charge pour la rentrée scolaire 2022-2023.

La coordination les représentant a annoncé une grève pour le 26 septembre prochain pour dénoncer le refus du régime du Makhzen de trouver de vraies solutions à leur dossier.

De son côté, le Syndicat des enseignants de l'enseignement supérieur a menacé de boycotter la rentrée universitaire. Cette action se veut un moyen pour dénoncer le silence de la tutelle concernant la mise en oeuvre de ses promesses et engagements pour satisfaire les doléances des enseignants.

ELECTIONS GÉNÉRALES AU MALI

Création d'un comité de pilotage

Le gouvernement de la transition au Mali a créé un «comité de pilotage du référendum et des élections générales» en vue d'assurer une bonne organisation des prochains scrutins, rapportent mercredi des médias locaux.

Selon des médias, ce nouvel instrument aura pour objectif d'assister le ministère de l'Administration territoriale dans la préparation technique et l'organisation matérielle des opérations électorales relatives à l'élection du président du pays, des députés, des conseillers des collectivités territo-

riales et au référendum. Composé de cinq commissions, celles de l'administration et de la formation, des finances, de la logistique, de la communication et de la sécurité, le comité de pilotage assistera spécifiquement le ministère de l'Administration territoriale dans l'élaboration des procédures et actes visant à assurer la bonne organisation des élections et la régularité des opérations électorales.

Il accompagnera aussi le ministère dans la mobilisation des moyens humains, financiers et matériels nécessaires

à la conduite du processus électoral, la supervision et le contrôle des activités des autorités administratives, la conception et le suivi de la mise en oeuvre des actions de formation destinées aux autorités administratives et aux agents électoraux.

Il aura pour tâche également d'appuyer le ministère dans la sensibilisation de la population et la mobilisation des moyens à l'occasion des différents scrutins, l'acheminement du matériel et des documents électoraux, la conception, la programmation

et le suivi des actions de formation, l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de communication. En plus du ministre de l'Administration territoriale, porte-parole du gouvernement, le comité est composé d'un vice-président et de 21 autres membres représentant l'ensemble des services centraux du ministère, ainsi que d'autres départements ministériels.

Ce nouvel instrument donne la possibilité aux observateurs d'assister aux séances du comité en plus de ses membres.

KENYA

La situation de sécheresse atteint le niveau d'alarme dans trois comtés supplémentaires

La situation de sécheresse dans trois comtés situés dans des zones semi-arides du Kenya "est actuellement en phase d'alarme, leurs habitants et leur bétail risquant de mourir de faim", a annoncé vendredi l'Autorité nationale de gestion de la sécheresse (NDMA) du Kenya.

Selon la dernière mise à jour de la NDMA publiée dans la capitale Nairobi, les trois comtés en question, à savoir ceux de Laikipia, Tana River et Tharaka Nithi, s'ajoutent à sept autres comtés dont la situation de sécheresse avait déjà atteint les niveaux d'alarme.

"Jusqu'à présent, dix comtés arides et

semi-arides sont au niveau d'alerte à la sécheresse, dix autres étant au niveau d'alarme et trois en phase normale de sécheresse, en raison de précipitations sporadiques hors saison", a indiqué la NDMA.

Le Kenya fait partie des pays de la Corne de l'Afrique faisant face à une période de sécheresse prolongée qui a aggravé la faim, la malnutrition et la perte de moyens de subsistance chez les agriculteurs et éleveurs de subsistance.

La NDMA a également précisé que le nombre de citoyens kenyans ayant besoin d'une aide alimentaire urgente devrait

atteindre 4,35 millions entre octobre et décembre si la période de sécheresse actuelle persiste.

Selon les estimations, près de 942.000 enfants de moins de cinq ans et 134.000 femmes enceintes ou allaitantes habitant les comtés arides et semi-arides ont besoin d'un traitement contre la malnutrition aiguë, a ajouté la NDMA.

Le directeur général de la NDMA, Harred Hassan, a déclaré que la courte saison des pluies d'octobre à novembre ne devrait pas avoir lieu, d'où la nécessité d'investir dans des mesures d'atténuation pour éviter des pertes de vies humaines.

SÉNÉGAL

Un Premier ministre pour la première fois depuis 2019

Le président Macky Sall a nommé samedi un nouveau Premier ministre au Sénégal, poste qu'il avait supprimé en 2019 puis rétabli en décembre 2021, attendant ensuite que les élections locales et législatives soient passées pour faire son choix.

Amadou Ba, ancien ministre du chef de l'Etat, a été nommé par décret présidentiel dans un pays très divisé politiquement, cinq jours après une rentrée parlementaire marquée par une série d'incidents et achevée sous la garde des gendarmes.

Confronté à la hausse des prix, le nouveau chef de gouvernement, ancien ministre des Finances de 2013 à 2019, et des Affaires étrangères entre 2019 et 2020, aura pour mission de mener de "larges concertations" et de prendre de "nouvelles mesures" sur le plan social, a dit vendredi soir Macky Sall dans une adresse à la nation diffusée sur la télévision nationale.

"Les mesures d'allègement du coût de la vie et de soutien à l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes, la lutte contre les inondations et la cherté du loyer resteront pour moi la priorité des priorités", a déclaré le chef de l'Etat sénégalais.

Ces priorités ont été rappelées par le nouveau Premier ministre dans sa première allocution après la lecture du décret par le secrétaire général de la présidence.

SOMALIE

Le président appelle la population à "se tenir à l'écart" des zones Shebab

Le président somalien Hassan Sheikh Mohamoud a appelé la population à se "tenir à l'écart" des zones contrôlées par les terroristes Shebab qui seront visés par de prochaines offensives.

Elu mi-mai, le chef de l'Etat a promis début septembre, après une attaque meurtrière contre un hôtel de la capitale Mogadiscio, une "guerre totale" pour éliminer les Shebab qui mènent depuis 15 ans une insurrection contre le gouvernement fédéral.

S'il a été chassé des principales villes, dont Mogadiscio en 2011, le groupe terroriste lié à al-Qaïda reste solidement implanté dans de vastes zones rurales du pays.

"Nous combattons les Shebab en utilisant tous les moyens que permet la guerre, ils seront bombardés, visés par des raids et soumis à des frappes aériennes, alors (...) tenez-vous à l'écart d'eux", a déclaré Hassan Sheikh Mohamoud dans un discours, à l'issue d'une réunion avec les dirigeants des Etats fédérés.

"Tout membre des Shebab est une cible, tout (groupe) Shebab est une cible, de la même manière qu'ils ciblent et tuent le peuple somalien", a-t-il affirmé.

"Ne mourez pas dans la guerre contre les Shebab alors que vous n'êtes pas l'un d'eux", a-t-il ajouté.

Dimanche, le ministère de l'Information, de la Culture et du Tourisme a annoncé sur Twitter que "l'armée nationale somalienne assistée par les civils locaux a libéré jusqu'à vingt localités (...) tuant plus d'une centaine de milices du groupe (Shebab)".

"Le groupe terroriste utilise ces villes comme bases pour organiser ses attaques terroristes", a déclaré le ministère dans un communiqué.

La Somalie, dont certaines régions sont au bord de la famine en raison d'une sécheresse historique, connaît un regain d'activité des Shebab ces derniers mois.

Fin août, un spectaculaire assaut mené durant une trentaine d'heures sur l'hôtel Hayat de Mogadiscio a fait au moins 21 morts et 117 blessés, suivi début septembre d'une attaque nocturne dans le centre de la Somalie dans laquelle au moins 19 civils ont été tués.

77E SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU Le secrétaire général de l'ONU appelle à la solidarité pour relever les défis communs

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a appelé mardi à la solidarité entre les Etats membres pour relever les défis communs, lors de l'ouverture de la 77e session de l'Assemblée générale de l'ONU.

"Les nombreux défis qui ont caractérisé la 76e session de l'Assemblée générale sont toujours d'actualité au moment où débute la nouvelle session", a affirmé M. Guterres.

Pour relever les défis communs, il faudra faire preuve d'une solidarité sans faille, tout en démontrant la promesse et le potentiel de l'ONU, a-t-il souligné.

"Les Nations Unies sont le foyer de la coopération et l'Assemblée générale est la vie au sein de ce foyer. Vous représentez le cœur battant de la coopération mondiale.

Les mois à venir continueront à tester la force et la durabilité du système multilatéral que cette organisation représente", a déclaré M. Guterres aux délégués.

Le monde attend des membres de l'Assemblée générale qu'ils utilisent tous les outils à leur disposition, tels que le débat, la délibération et la diplomatie, pour négocier et forger des consensus et des solutions, a poursuivi M. Guterres, ajoutant : "Ces outils éternels représentent la meilleure voie vers un monde meilleur et plus pacifique".

La 77e session doit être un moment de transformation pour les peuples comme pour la planète, a-t-il ajouté.

Des chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier participent à cette session qui s'étale du 13 au 27 septembre courant, après deux ans de perturbations provoquées par la pandémie de Covid-19.

L'ordre du jour de la nouvelle session comprend un certain nombre de sujets importants comme le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la promotion d'une croissance économique soutenue et du développement durable, le développement de l'Afrique, la promotion des droits humains et le désarmement.

Parmi les activités prévues figurent l'organisation d'un Sommet sur la Transformation de l'éducation convoqué par le Secrétaire général des Nations unies, pour le 19 septembre alors que le débat



général se tiendra du 20 au 26 septembre. Il y aura également une réunion de haut niveau pour célébrer le 30e anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, reli-

gieuses et linguistiques, le 21 septembre, en plus d'une réunion plénière de haut niveau consacrée à la célébration de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, le 26 septembre.

PALESTINE 2022, l'année la plus meurtrière pour les Palestiniens de Cisjordanie

L'année 2022 a été la plus meurtrière depuis 2015 pour les Palestiniens de Cisjordanie occupée, où 81 personnes ont été tuées par des colons sionistes ou à la suite d'agressions de l'armée de l'occupation, se-

lon une association. En date de lundi 12 septembre 2022, 81 Palestiniens ont été tués en Cisjordanie depuis le début de l'année, ce qui en fait l'année la plus meurtrière depuis 2015 - au cours de laquelle

99 personnes avaient été tuées -, rapporte jeudi l'Association France Palestine solidarité (AFPS). Sur ces 81 martyrs, 78 ont été tués par les forces d'occupation, le reste par des colons sionistes, précise l'association.

EQUATEUR Le président Lasso veut réformer à coup de référendum

Le Président équatorien Guillermo Lasso, qui souhaite réformer le pays à coup de référendums, a dévoilé cette semaine les questions qu'il souhaite soumettre à la population.

Le référendum "portera sur des problèmes que l'Equateur n'a pas été capable de résoudre par le passé (...) Je fais surtout référence à la sécurité et au trafic de drogue, mais aussi aux graves déficiences institutionnelles qui minent la qualité de notre démocratie", a déclaré lundi le président conservateur depuis un parc au nord de Quito.

Le chef d'Etat, qui a pris ses fonctions en mai 2021, a exposé les huit questions qu'il souhaite soumettre à la population et que la Cour constitutionnelle doit valider sous 20 jours afin que le référendum puisse se tenir.

En matière de sécurité, il propose d'autoriser l'intervention des forces armées dans la lutte contre le crime organisé et le trafic de drogue, deux fléaux en augmentation dans le pays.

La Constitution équatorienne permet aux militaires d'intervenir dans le domaine de la souveraineté territoriale mais pas dans celui de sécurité intérieure.

Elle interdit en outre l'extradition d'Equatoriens impliqués dans des délits transnationaux, ce que souhaite également changer le président Lasso.

Le premier président de droite depuis 14 ans en Equateur, qui avait annoncé en avril son intention d'organiser un large référendum, propose également de réduire le nombre de députés de 137 à une centaine, alors que l'opposition - bien que divisée - est majoritaire au parlement unicaméral.

"En réduisant le nombre de membres de l'Assemblée, nous augmenterons également le contrôle, la vigilance et l'exigence

des citoyens à leur égard", a indiqué M.

Lasso, qui en juin a échappé à un processus de destitution après une vive contestation de la population du fait de l'envolée des prix.

Parmi les autres questions que le président équatorien souhaite soumettre à référendum figurent celle d'un contrôle accru des partis politiques ou encore celle de l'élimination du pouvoir du Conseil de participation citoyenne - créé sous le gouvernement de l'ancien président socialiste Rafael Correa - de nommer les autorités.

En matière d'environnement, M. Lasso propose d'indemniser ceux qui oeuvrent pour la protection de l'environnement, ainsi que d'inclure des zones de protection des eaux dans le dispositif national de zones protégées.

KAZAKHSTAN Les autorités veulent redonner à la capitale son ancien nom Astana

Les autorités du Kazakhstan ont soutenu mardi l'idée de redonner à la capitale son ancien nom Astana, nouveau signe de rupture avec l'héritage de l'ex-président Nursoultan Nazarbaïev, d'après lequel la ville avait été renommée en 2019. Selon le porte-parole de la présidence de ce pays d'Asie centrale, Rouslan Jeldibaï, un amendement en ce sens a été proposé par un groupe de députés "avec l'accord du chef de l'Etat", dans le cadre d'un projet de loi.

"Dans le même temps, le président considère comme un fait historique le rôle décisif de Nursoultan Nazarbaïev dans le renforcement de l'Etat moderne kazakh et dans la formation de la capitale", a précisé M. Jeldibaï sur Facebook. "Par conséquent, les autres choses nommées d'après le premier président doivent conserver leur nom", a-t-il ajouté. Connue pour ses gratte-ciel futuristes au milieu des steppes du nord du Kazakhstan, Astana avait été rebaptisée Nur-Sultan en mars 2019, du prénom de l'ancien chef d'Etat, après son départ du pouvoir.

Arrivé au pouvoir après la démission surprise de son mentor, le nouveau président Kasym-Jomart Tokaïev a progressivement effectué des réformes et écartant l'influent clan de l'ex-président. Ce tournant est de plus en plus marqué depuis des émeutes meurtrières qui ont secoué le Kazakhstan en janvier et dont les causes restent mystérieuses. Nursoultan Nazarbaïev s'est notamment vu retirer son titre d'"Elbassy" - "Chef de la nation" -, un statut qui lui donnait une autorité considérable.

COP27 Elle accueillera pour la 1^{ère} fois un pavillon méditerranéen

La conférence internationale sur le climat, la COP, accueillera pour la première fois un pavillon méditerranéen lors de sa 27^{ème} édition à Sharm el-Sheikh (Egypte), prévue du 6 au 18 novembre prochain, a indiqué, dans un communiqué, l'Union pour la méditerranée (UpM), à l'initiative de ce pavillon.

"Pour la première fois de son histoire, la COP (Conférence des Parties) accueillera un Pavillon Méditerranéen afin de mettre en avant les défis singuliers et pressants auxquels la région Euro-Méditerranéenne doit faire face et présenter les solutions innovantes qu'elle a développées", fait savoir la même source. "Cette visibilité renforcée permettra de sensibiliser sur les défis d'une région parfois oubliée des négociations climatiques, puisqu'à cheval entre différents espaces géographiques", poursuit le document.

Le pavillon méditerranéen sera situé dans la "zone bleue" de la COP27, dédiée aux délégations des pays et aux organisations internationales. "L'espace accueillera un grand nombre d'événements, des groupes de travail et offrira une occasion exceptionnelle de mettre en lumière les défis majeurs ainsi que d'illustrer, partager, débattre des initiatives climatiques pour la région", indique l'UpM. Le pavillon a été pensé comme un espace d'échanges pour tous les acteurs régionaux, qu'ils soient publics ou privés, scientifiques, universitaires, techniques, décideurs politiques, société civile, ou encore des entreprises, activement engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique en Méditerranée.

L'Union pour la Méditerranée est à l'origine de cette initiative, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour l'environnement - Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE-PAM) et la Fondation PRIMA, ainsi qu'avec une coalition d'organisations engagées dans l'action climatique dans la région. "Dans une approche innovante, le Pavillon disposera d'un Conseil scientifique, composé de membres du réseau indépendant d'experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (MedECC).

Le réseau MedECC rassemble plus de 600 scientifiques de 35 pays et a publié en 2019 le tout premier rapport d'évaluation scientifique sur l'impact du changement environnemental et climatique dans la région méditerranéenne", annonce le communiqué.

Selon l'UpM, le pavillon est destiné à servir la région méditerranéenne et fonctionnera comme un centre ressource pour toutes les activités et partenariats entrepris par les institutions publiques régionales, les organisations de la société civile et les entités du secteur privé qui oeuvrent pour une transition durable. Par ailleurs, l'UpM rappelle que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et le Réseau d'experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (MedECC) ont tous deux établi que la Méditerranée était l'un des points chauds du changement climatique dans le monde.

ORGANISATION DE COOPÉRATION DE SHANGHAI L'Iran compte finaliser son adhésion à l'OCS lors du sommet 2022

Le président iranien, Ebrahim Raïssi a annoncé, mercredi, que son pays envisage de finaliser son adhésion à l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) lors du sommet 2022 qui doit s'ouvrir ce jeudi en Ouzbékistan.

Instituée en 2001 par la Chine, l'OCS regroupe la Russie et quatre Etats d'Asie centrale, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan.

Elle s'est élargie à l'Inde et au Pakistan en 2017. Prévu jeudi et vendredi à Samarcande, ce sommet des dirigeants des Etats membres de l'OCS est le premier entièrement en présentiel depuis le début de la pandémie de coronavirus en 2019. «L'une des tâches importantes de ce sommet consiste à finaliser des documents de l'OCS pour qu'ils soient signés par les ministres des Affaires étrangères des pays membres», a annoncé M. Raïssi. Téhéran, observateur de l'Alliance régionale depuis 2005, a obtenu son adhésion lors du dernier sommet de l'OCS en 2021 à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan.

APS

COUVERTURE MÉDIATIQUE DES TRAVAUX DU SOMMET ARABE

Prorogation du délai de dépôt des demandes d'accréditation au 20 septembre

Le ministère de la Communication a annoncé, jeudi dans un communiqué, la prorogation du délai de dépôt des demandes d'accréditation des journalistes, jusqu'au 20 septembre 2022, dans le cadre de la couverture médiatique des travaux du Sommet arabe, prévu en début novembre à Alger.

"Dans le cadre de la couverture médiatique des travaux du Sommet arabe, prévue les 01 et 02 novembre 2022 à Alger, le ministère de la Communication annonce la prorogation du délais de dépôt des demandes d'accréditation, jusqu'au 20 septembre 2022", lit-on dans le communiqué. Le ministère a appelé à adresser les dossiers via le lien électronique:

d.media@ministerecommunication.gov.dz et à déposer une copie du dossier au niveau de la Direction des médias, au ministère de la Communication, bureau 701. Pour ceux ne pouvant pas se déplacer au siège du ministère de la Communication, ajoute le communiqué, "les dossiers doivent être adressés, par lettre recommandée, à l'adresse suivante: "Ministère de la Communication, BP 474, Bir Mourad Rais, Alger, tout en adressant la même dossier via le lien



électronique susmentionné". Le dossier de la demande d'accréditation est constitué d'un formulaire dûment et soigneusement rempli, signé et cacheté par le directeur de

l'établissement, une (01) photo, une photocopie conforme à la pièce d'identité nationale, ainsi que d'une liste nominative des journalistes concernés, signée et datée par le directeur de l'établissement".

BEJAIA

Début en fanfare du 18e festival de la chanson amazighe

La 18ème édition du festival de la chanson amazighe a débuté en fanfare, mercredi soir à Bejaia avec une programmation aussi subtile qu'éclectique.

Du mélodieux « hot » et bouillonnant en passant par la chanson à texte, tous les genres y étaient et alternés dans plateaux captif et prenant, au grand bonheur du public qui s'en est délecté à loisir.

Organisé par le centre national de recherche en langue et culture Amazigh et l'association culturelle « Assalal » qui en dépend, l'évènement, a en effet drainé la grande foule et suscité des moments de communions et d'allégresse rares.

C'était fascinant et ce

du début, entamé vers 22 heures et ce jusqu'à la tombée de rideau, intervenue, ce jeudi vers 01 h 00 du matin.

L'assistance a chanté, dansé et suivi toute la débauche des interprètes qui ne s'en sont pas privés pour leur part, offrant générosité et une ambiance de fête digne des grands jours.

La soirée, placée sous le signe de l'hommage à Idir, était animée par des figures confirmées voire des stars, à l'instar de Hacene Ahres, le maître de la romance, de Boukker Kherraz, le rocker, dont le genre typique et inclassable ou Taous Arhah, qui n'est pas sans rappeler Malika Doumrane ou des découvertes, à l'instar, de Hamouda Kaci, étudiant à l'université de Tizi-

Ouzou, ou encore Zaidi Toufik, 20 ans, qui a réuni une prestation remarquable.

Ces deux artistes en herbes participent à ce festival en tant que candidats d'un concours, organisé parallèlement à l'évènement, et qui visent à terme une place sur le podium au même titre cinq autres concurrents, déclarés vainqueur aux tours préliminaires antérieurs dans les wilayas de Batna, Tamanarasset, Bouira, Bejaia, Boumerdes et Tizi-ouzou.

En tout cas, cette séance inaugurale du jour, prélude déjà de la réussite du festival, qui chaque jour propose des plateaux aussi relevés, avec un passage à tour de rôle de 04 à 05 chanteurs de renommée par jour, deux

à trois candidats au concours et des « surprises » à découvrir, avec au bouquet final, la participation passionnément attendue des grosses vedettes que sont Ali Amrane et Mohamed Allaoua.

Habituellement organisé par la municipalité de Bejaia, le festival change désormais de main et passe dès cette session sous la coupe du centre national de recherche en langue et culture Amazigh, notamment dans ses volets organisation et choix des participants.

Son financement sera assuré, en revanche par ses traditionnels sponsors, notamment l'ONDA mais surtout par l'APC, qui va rester un partenaire privilégié, selon ses organisateurs.

FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE DE SOUEIDAA

Un film algérien sacré

Le film "Le Pont" du réalisateur algérien, Mohamed Tahar Chawki Boukaf, a obtenu le "Prix du Jury" au Festival du court-métrage de Soueidaa dans sa 5e édition dont les festivités ont pris fin à Soueidaa dans le Sud de la Syrie.

Cette œuvre évoque les pratiques politiques en cours dans des pays du tiers monde, selon le réalisateur, à travers l'histoire d'un père et de son fils qui s'engagent dans une longue quête d'un traitement médical.

D'autres films ont été couronnés, à l'instar du film "Le Paradis" (Liban) ayant reçu le Prix du meilleur film au Festival, le Prix du meilleur producteur pour le film "Jouri" du réalisateur syrien, Yezan Anzour et le Prix du meilleur scénario accordé au film syrien "Coulisses".

Le Prix qu'a reçu "Le Pont" s'ajoute à une longue liste de couronnement, dont celui du Président de la République "Ali-Maachi" pour les jeunes créateurs 2021 lors de sa 15e édition, en plus du premier prix de la 3e édition des Journées nationales du court-métrage amateur à Bouira en 2021, sans oublier une reconnaissance spéciale du jury du concours de dessins animés de la 8e session du Festival du court-métrage d'Alexandrie en Egypte pour l'année 2022. Mis en place par des organisations cinématographiques privées en coopération avec la Direction de la culture à Soueidaa, le Festival du court-métrage de Soueidaa a connu la participation de 22 films de divers pays arabes.

EXPLOITATION ET GESTION DES SALLES DE CINÉMA

Promulgation prochaine d'un cahier de charges

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a annoncé, mardi à Alger, la promulgation prochaine du cahier de charges relatif à l'exploitation et à la gestion des salles de cinéma par les privés.

"Dans le cadre de la relance des salles de cinéma au niveau national, le cahier de charges relatif à l'exploitation et à la gestion de ces salles par les privés sera promulgué dans les jours, voire les semaines à venir", a indiqué la ministre dans son allocution lors d'une rencontre avec des promoteurs intéressés par ce domaine, en présence d'un représentant du ministère de l'Industrie, pour écouter leurs préoccupations.

La ministre a indiqué que son secteur s'attelle depuis des mois à élaborer un cahier de charges relatif à l'industrie cinématographique, devant ouvrir de nouveaux horizons et accompagner la dynamique économique que connaît le pays pour faire de cette industrie un secteur productif adapté aux mutations socioéconomiques.

Elle a expliqué que cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des actions de concertation entre les départements ministériels "constitue une occasion pour nombre de porteurs de projets d'investissement dans le domaine de l'industrie cinématographique".

"Il émane, également, de la volonté d'accompagner et soutenir les projets et de tenter de trouver, de concert, des solutions à tous les obstacles qui entravent la concrétisation de ces projets", a ajouté la ministre soulignant "l'importance accordée à l'investissement dans le domaine cinématographique et la coopération avec le secteur privé".

"Cette nouvelle approche économique du secteur de la culture s'inscrit dans le cadre du plan d'action du Gouvernement et en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a expliqué la ministre, soulignant que son département "s'attèle à sa réalisation à travers un véritable investissement et l'accompagnement de toutes les initiatives versant dans la relance de l'industrie cinématographique en partenariat avec les différents secteurs concernés. Cette démarche vise à développer ce secteur stratégique, a-t-elle poursuivi.

"D'après les chiffres publiés par les instances internationales, le cinéma est parmi les industries qui génèrent le plus de profit, outre les postes d'emploi qu'il crée", a mis en avant Mme Mouloudji.

"Conscient de cet enjeu, l'Etat algérien s'emploie à renforcer l'arsenal juridique par la nouvelle loi sur l'investissement", a affirmé la ministre, rappelant que cette loi était à l'ordre du jour de la rencontre notamment dans son volet lié à la subvention de cette industrie.

La nouvelle loi encouragera les initiatives et les projets de l'industrie culturelle en général et cinématographique en particulier. Pour la ministre, "l'industrie cinématographique est liée à plusieurs domaines dont la formation, la réalisation, la production et la distribution et chaque volet nécessite des infrastructures qui permettront d'insuffler une dynamique, promouvoir la consommation culturelle et assurer d'autres moyens pour subventionner la production". Plusieurs projets d'investissement en la matière ont été présentés par des investisseurs privés dont la ministre a écouté les préoccupations.

LOGICIELS ESPIONS L'ONU met en garde contre les menaces pour la vie privée

Le droit à la vie privée est de plus en plus menacé par l'utilisation de technologies numériques modernes en réseau, dont les caractéristiques en font des outils de surveillance, de contrôle et d'oppression, selon un nouveau rapport des Nations unies, exhortant les Etats à mieux encadrer et réglementer ces outils.

Le rapport du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a ainsi examiné trois domaines clés : l'utilisation abusive d'outils de piratage intrusifs ("logiciels espions") par les autorités publiques, le rôle clé des méthodes de cryptage robustes dans la protection des droits de l'homme en ligne, et les impacts de la surveillance numérique généralisée des espaces publics, à la fois hors ligne et en ligne.

apportent d'énormes avantages aux sociétés. Mais la surveillance omniprésente a un coût élevé, car elle porte atteinte aux droits et entrave le développement de démocraties dynamiques et pluralistes", a déclaré la Haute Commissaire aux droits de l'homme par intérim, Nada Al-Nashif.

Le document de l'ONU décrit en détail comment des outils de surveillance tels que le logiciel "Pegasus" peuvent transformer la

majorité des smartphones en "dispositifs de surveillance 24 heures sur 24".

De tels outils permettent ainsi à "l'intrus" d'accéder non seulement à tout ce qui se trouve sur nos mobiles, mais aussi de les armer pour espionner nos vies", a-t-elle souligné.

Pegasus, un scandale international

En juillet 2021 une enquête mondiale menée par des médias internationaux a révélé

l'utilisation, entre autres, par le Maroc du logiciel d'espionnage Pegasus mis au point par l'entreprise sioniste NSO Group.

Des journalistes marocains et internationaux ainsi que des hommes politiques étrangers figurent parmi les victimes de ce logiciel.

Ce scandale international a été révélé par seize rédactions coordonnées par l'organisation Forbidden Stories, avec l'appui technique d'Amnesty International, se basent sur une

liste de plus de 50 000 numéros de téléphone, présélectionnés par certains clients de NSO Group pour une éventuelle mise sous surveillance.

Pegasus qui permet de prendre le contrôle d'un téléphone, donne accès à l'intégralité du contenu de l'appareil ainsi qu'à son microphone et à sa caméra.

A côté du Maroc, une dizaine d'autres pays ont été pointés du doigt par les auteurs de l'enquête journalistique baptisée "Projet Pegasus".

ETATS UNIS Le régulateur américain de la concurrence s'invite dans le conflit entre Apple et Epic

Le ministère américain de la Justice veut avoir son mot à dire sur les démêlés antitrust d'Apple avec Epic Games, qui doivent être entendus en appel le mois prochain, un an après qu'un tribunal californien eut tranché largement en faveur du fabricant de l'iPhone.

Vendredi, la cour d'appel a accordé aux autorités américaines le droit d'envoyer un représentant à l'audience prévue pour le 21 octobre, où les deux parties doivent de nouveau faire entendre leurs arguments.

En septembre 2021, la juge Yvonne Rogers d'Oakland en Californie avait globalement donné raison au géant des technologies contre le plaignant, le studio Epic Games, qui accusait Apple de monopole et d'infractions à différentes lois

sur la concurrence. Selon le développeur du jeu phénomène Fortnite, Apple abuse de sa position dominante en prélevant des commissions trop élevées, et en imposant l'App Store comme passage obligé aux consommateurs pour télécharger des applis et payer pour des biens et services numériques.

Mais, selon la juge, «Apple ne détient pas de monopole sur le marché des transactions dans les jeux mobiles».

«La cour a commis plusieurs erreurs juridiques qui pourraient mettre en danger l'application du droit de la concurrence, notamment dans l'économie numérique», indique le ministère dans une note d'expert déposée en janvier.

Sur le gouvernement, la juge a mal

interprété la loi concernée, et, en conséquence, de nombreux accords et pratiques pourraient se retrouver non protégés par ce texte, si le jugement restait inchangé et faisait jurisprudence.

Le ministère enquête depuis des années sur de potentielles pratiques anticoncurrentielles d'Apple et d'autres grandes entreprises technologiques qui ont accumulé un pouvoir considérable dans leurs secteurs.

Comme Epic Games, Spotify et d'autres éditeurs, de nombreux élus américains reprochent à la marque à la pomme d'être juge et partie sur le marché lucratif des applications mobiles sur les iPhone.

Apple assure de son côté qu'autoriser le téléchargement d'applications en-dehors

de l'App Store poserait des risques en termes de sécurité.

Kate Adams, avocate du groupe, s'était félicitée il y a un an de cette «immense victoire pour Apple», qui validait à son avis «le modèle économique de l'App Store».

«La cour a trouvé qu'Apple n'était pas un monopole ni selon les lois fédérales, ni selon les lois des Etats», avait-elle insisté.

Le ministère de la Justice a précisé ne pas prendre position sur les mérites des arguments de chaque partie.

L'accord donné par le tribunal vendredi précise que Apple aura droit à dix minutes de temps de parole supplémentaire lors de l'audience en appel.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LA WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
LAGHOUAT - ROUTE DE DJELFA
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCAL - NIF : 099803019005331

AVIS D'INFRICTUOSITÉ

En application des dispositions du décret présidentiel N° 15 247 en date de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction de l'urbanisme et l'architecture et de la construction de la Wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à un appel offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°20/2022 lancées dans les quotidiens «DK NEWS» en date du 02/09/2022 portant à la réalisation des travaux dans la mosquée pole à Laghouat

LOT N°15 : plomberie sanitaire
LOT N°19 : les équipements vocale et vidéo

Qui à l'issue de l'évaluation des offre techniques et financière conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, comme suit :

ENT	Désignation du Projet	Montant /DA	Délai	OB
-	LOT N°15 : plomberie sanitaire	Infrictueux		Prix non compétitif
-	LOT N°19 : les équipements vocale et vidéo	Infrictueux		Prix non compétitif

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de **10 dix jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans les journaux.

DK NEWS Anep : 2216017914 du 18/09/2022

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDES
Direction des Equipements Publics
NIF : 099835019277907

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 14/DEP/2022

Conformément aux dispositions des articles 52-65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 12/DEP / 2022 , paru sur les quotidiens nationaux et le BOMOP, portant :

Réalisation d'un groupe scolaire type D au niveau du site des 588 logements en location-vente à Ouled Moussa Commune des Ouled Moussa (cités d'habitats intégrées 2018).

qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire du marché comme suit :

Designation du projet	Entreprise Retenue	Note Technique	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai de réalisation	Critères de choix
Réalisation d'un groupe scolaire type D au niveau du site des 588 logements en location-vente à Ouled Moussa Commune des Ouled Moussa (cités d'habitats intégrées 2018).	ETB BRIK Abdelhafidh NIS 7963 4010 00310 44	61,50 Pts	Montant global 94.787.476,74 DA Tranche ferme : 71.474.512,20 DA Tranche conditionnelle : 23.312.964,53 DA	tranche ferme : 06 mois tranche conditionnelle : 04 mois	Offre préqualifiée techniquement et moins disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

La commission compétente (commission des marches publics de la Wilaya de Boumerdes) donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant, En cas de recours, le marché ne peut être soumis à l'examen de la commission compétente qu'au terme d'un délai de trente jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités de se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans un délai de trois jours (03) à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

DK NEWS Anep : 2216017910 du 18/09/2022

Programme de la soirée

TF1 20:10

Captain Marvel



Surnommée Vers, une redoutable combattante vit sur la planète Hala, capitale du peuple des Kree, un peuple à forme humaine et à la technologie très avancée. Grâce à un entraînement intensif, elle est devenue une redoutable combattante dotée de superpouvoirs. Vers a pour mission d'empêcher les ennemis de son peuple, les Skrulls, de s'emparer d'une nouvelle arme qui leur permettrait de mettre un terme à la guerre. Vers se retrouve sur Terre à la fin des années 1980, période à laquelle cette arme a été élaborée. Cette aventure va lui donner l'occasion d'en apprendre plus sur son passé.

france 2 20:10

Les apparences



En Autriche, Eve et Henri Monlibert mènent en apparence une vie de rêve avec leur fils Malo. Henri est chef d'orchestre de l'Opéra de Vienne tandis qu'Eve travaille à l'institut français. Tout bascule quand, au cours d'une soirée chez eux, Eve comprend qu'Henri a une maîtresse, Tina, l'institutrice de Malo. Conternée par la situation et désireuse de récupérer son mari, Eve parvient à piéger Tina en rendant public un de ses mails intimes. La situation se complique quand Eve croise dans un bar Jonas, un étudiant qui s'éprend d'elle.

france 3 20:10

Les enquêtes de Vera



Le docteur Lucy Yo part précipitamment de chez elle, évoquant une urgence médicale. Sur le seuil de la porte, son mari lui rappelle qu'il l'aime. Sur la route, la jeune mère se rend dans les toilettes d'un fast food pour s'apprêter. Plus tard dans la nuit, son corps est glissé sur la banquette arrière d'une voiture, laquelle est par la suite incendiée. Appelée sur les lieux du crime, Vera soupçonne rapidement l'existence d'un complice. Alors que l'identité du corps est encore inconnue des enquêteurs, l'autopsie révèle une blessure récente sur côté gauche du crâne.

CANAL+ 20:00

Rugby : Top 14



Les matchs amicaux estivaux n'ont pas rassuré les supporters toulonnais. Jules Danglot et ses partenaires du RCT veulent en effet faire notamment oublier la lourde défaite (21-40) subie face aux Clermontois en match de présaison le mois dernier. Les Varois devront pour cela se montrer autrement plus consistants défensivement et réalistes en attaque. De leur côté, Alivereti Raka et les 'Jaunards' vont essayer de profiter cet avantage psychologique sur leur adversaire du jour pour décrocher un précieux succès. L'objectif des deux équipes est le même cette saison : retrouver une place parmi les six premiers.

6 20:10

Zone interdite



Il y a en France plus de 3000 huissiers de justice. Ces derniers ont en charge le recouvrement de dettes, mais aussi les saisies ou expulsions en cas d'impossibilité de règlement. Ils peuvent également procéder à des ventes aux enchères. Un métier qui a, de fait, mauvaise réputation et pâtit d'une image extrêmement dégradée qu'une nouvelle génération a décidé de dépoussiérer. À Aix-en-Provence dans les Bouches-du-Rhône, à Orbec, dans le Calvados, ou encore à Pont-à-Mousson en Meurthe-et-Moselle, rencontre avec ces officiers ministériels d'un nouveau genre.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2636

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



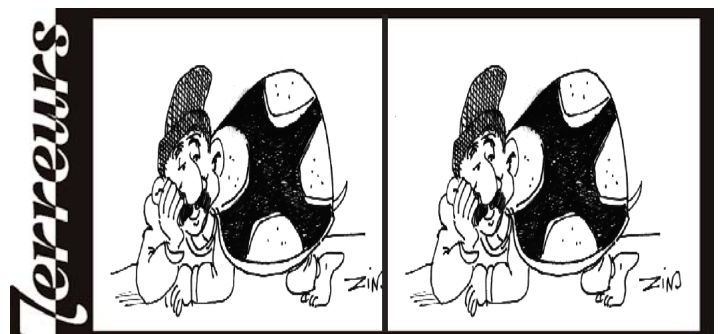
"Il vaut mieux suivre le bon chemin en boitant que le mauvais d'un pas ferme."

Saint Augustin D'Hippone

Mots croisés n°2636

- Horizontalement :**
- Sans queue ni tête
 - Tordre la soie - Extirper
 - Réduite en poudre - Louer sans réserve
 - Ferraille à Stockholm - Ils deviennent gênés dans la bonne humeur
 - Inhabituel - Essence de roses
 - Vraiment pénibles - Monnaie du vieux continent
 - Mots de la fin - Réussite pour le rugbyman
 - Loch à farces - Point de jonction - Abréviation trigonométrique
 - Numéro 55 - Amusant et souvent burlesque
 - Déformées par les urates
- Verticalement :**
- Poids de la gravité
 - Elles ont l'épiderme très coloré
 - Naviguerais mais en arrière
 - Manifestation d'aficionado - Violoniste roumain
 - C'est déjà du passé - Pronom familial - Mot de choix
 - Dans - Incorrect
 - Retouché - Pas très large
 - Etes égarés - Elle soutient tout le quartier à elle seule
 - Scabreuses - Bien récite
 - Style - S'ils étaient blancs, c'étaient des émigrés
 - Diminuerai la taille
 - Deviendra - Bien huilés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



POWER-LIFTING/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (1ÈRE JOURNÉE) 7 médailles dont 6 or pour l'Algérie

La sélection algérienne de power-lifting a remporté sept médailles dont six en or, avec en prime trois records d'Afrique battus, lors de la première journée des championnats continentaux se déroulant actuellement à Meknès (Maroc).

Les six titres africains décrochés par l'Algérie ont été l'œuvre de Safia Kouria (seniors 63kg), Sid Ali Ziouar (seniors 66 kg), Fateh Toubal (seniors 83kg), Farouk Zaaf (juniors 66kg), Chems Eddine Bentir (juniors 74kg), Mohamed Ferdjouch (juniors 83kg) et Azouaou Selila (cadets 74kg). L'athlète Abdenasser Belmokadem, lui, a pris la médaille d'argent de la catégorie des 74 kg seniors.

Dans l'attente de l'entrée en lice des autres concurrents algériens, le président de la Fédération algérienne de bodybuilding, power-lifting et fitness, Kamel Nadjah, a fait savoir que la sélection nationale algérienne, composée de 15 athlètes dont 3 féminines, a pour objectif, dans cette compétition, de garder son titre de championne d'Afrique.

CYCLISME/MONDIAUX-2022 Nesrine Houili et Hamza Amari présents à Wollongong (Australie)

Les coureurs algériens Nesrine Houili et Hamza Amari prendront part aux Mondiaux de cyclisme sur route à Wollongong en Australie (18-25 septembre). Agée de 19 ans, Houili qui est considérée comme l'espoir de la petite reine algérienne, débutera le mondial de Wollongong en prenant part dimanche à l'épreuve du contre-la-montre individuel, avant puis avec le relais mixte, mercredi, avant de conclure samedi par la course en ligne. De son côté, le jeune Hamza Amari qui relève encore de l'équipe des moins de 23 ans, entamera mardi la compétition en participant à l'épreuve du contre-la-montre individuel, puis mercredi au relais mixte, avant de terminer avec la course en ligne. Les deux cyclistes algériens avaient bénéficié d'un stage de préparation en Suisse, au niveau d'un centre de formation relevant de la Fédération internationale de la discipline (UCI). Il s'agit de la 89e édition des championnats du monde de cyclisme sur route, et c'est la deuxième fois que l'Australie abrite l'évènement, après l'édition de 2010, à Melbourne. Des champions comme le Français Julian Alaphilippe, double tenant du titre, le Slovène Tadej Pogacar, double vainqueur du Tour de France, le Néerlandais Mathieu van der Poel ou encore les Belges Remco Evenepoel, récent vainqueur de la Vuelta, et Wout van Aert, seront présents à ce rendez-vous mondial.

BOXE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (FINALES DAMES)

Médaille d'or pour l'Algérienne Boualem Roumaïssa

La boxeuse algérienne Boualem Roumaïssa a remporté la médaille d'or, en dominant la Marocaine Rabah Cheddar (3-0), samedi lors de la finale des championnats d'Afrique de boxe (messieurs et dames) qui se déroulent à Maputo en Mozambique.

Engagée dans la catégorie des moins de 50 kg, Roumaïssa Boualem, médaillée d'or aux JM-2022 d'Oran, n'a laissé aucune chance à son adversaire du jour, la Marocaine Cheddar, une boxeuse d'expérience qui avait pris part aux derniers JO à Tokyo.

De son côté, Fatiha Mansouri (-48 kg), médaillée de bronze aux JM-2022 d'Oran, s'est contentée de la médaille d'argent, en perdant en finale devant la Zambienne Tembo Margret.

La première session de cette journée des finales verra l'entrée en lice de quatre autres boxeuses algériennes. Il s'agit de Hedjalla Fatma-Zohra (-54 kg) face à la Seychelloise Hgnighat-Joo Sara, d'Imane Khelif (-63 kg) devant la Botswanaïse Kasemang Aratwa Francinah, d'Ichrak Chaïb (-66kg) devant la Capverdienne Gomes Mo-



reira Ivanusa et Djoher Bennan (-75 kg) face à la Mozambicaine Grahame Rady Adosinda. La deuxième session des finales prévue à partir de 17h00 (heure algérienne), sera consacrée aux finales mes-

sieurs, avec l'entrée en lice de trois boxeurs algériens. Il s'agit de d'Abdelli Yahia (-63 kg) face au Mauricien Colin Louis Richarno, d'Ait-Bekka Jughurta (-67 kg) devant le Camerounais Ngeumaleu Patrick et de de

Kadi Mourad (+92kg) face à l'Égyptien Rezk Mostapa Hafez.

De leur côté, Meziane Mohamed El Amine (-51 kg), Hichem Maouche (-54 kg), Walid Tarzout (-60 kg), Yaïche Youcef-Islam (-71 kg), Miloudi Souha (-52 kg) et Hadjila Khelif (-60 kg) se sont contentés de la médaille de bronze après avoir perdu leur combat comptant pour les demi-finales.

Au total, 211 boxeurs dont 64 dames et 147 messieurs prennent part aux championnats d'Afrique à Maputo, alors que l'Algérie est représentée par 20 boxeurs (12 messieurs et 8 dames). Les médaillés d'or obtiendront une prime de 10.000 dollars, les médaillés d'argent 5000 dollars, tandis que ceux qui décrochent le bronze toucheront 2500 dollars.

VOLLEY (CLASSEMENT FIVB /MESSIEURS-2022)

La sélection algérienne 60^e au classement mondial, 6^e en Afrique

La sélection algérienne masculine de volleyball occupe la 60e position au classement mondial de la Fédération internationale (FIVB), publié, vendredi sur son site officiel, alors que la Pologne, vainqueur du titre mondial face à l'Italie 3-1 (22-25, 25-21, 25-18, 25-20), dimanche dans le Spodek de Katowice, en Pologne, est en tête du classement. Avec ses 84 points, l'Algérie prend aussi la 6e position sur le plan continental, dominé par la Tunisie qui est sortie pour la première fois de son histoire des poules d'un Mondial à l'issue du premier tour. Au niveau mondial, la Pologne, vainqueur du titre mondial trois fois de suite, a gardé sa pole position, avec 389 points, devant l'Italie (369 pts), la France (268 pts) et le Brésil (361 pts).

Au niveau africain, la Tunisie (19e mondial) est leader avec

172 points, devant l'Égypte (20e mondial/157pts) et le Cameroun (31e mondial/136pts). Un total de vingt (20) sélections africaines sont portées sur le nouveau classement de la FIVB, et la Tanzanie ferme la marche, avec une 96e position mondiale et une dernière au niveau continental, avec neuf points.

En Dames, l'équipe algérienne sénior est classée en 55e position avec 66 points, dans un classement dominé par les États-Unis, en tête avec 385 points, devançant le Brésil (372pts) et l'Italie (367pts). Sur le plan africain, l'Algérie pointe également en 6e position, derrière le Cameroun, meilleur pays africain au classement féminin de la FIVB, avec une 25e position mondiale (156 pts). Onze (11) pays africains sont portés au classement de la FIVB.

LUTTE/MONDIAUX-2022 (LUTTE GRÉCO-ROMAINE)

Élimination précoce des lutteurs algériens

Les athlètes algériens de la lutte gréco-romaine ont été éliminés dès les premiers tours du championnat du monde seniors (lutte libre, gréco-romain et féminine) qui se déroule à Belgrade en Serbie (10-18 sept).

Abdelkrim Fergat, champion d'Afrique en titre et médaillé de bronze lors de la Coupe du monde 2022 à Belgrade, a terminé à la 27e place de la catégorie des 60 kg, après avoir perdu dès le 1er tour devant le Chinois Liguao Cao (9-0).

Même chose pour son coéquipier, Ishak Ghaïou, médaillé d'argent aux JM-2022 d'Oran, qui a terminé la compétition à la 25e place, en perdant également devant un adversaire chinois, Husiyuetu Husiyuetu (8-0).

De son côté, Sid Azara Bachir, 3e au récent classement mondial de la catégorie des 87 kg et médaillé d'or aux JM-2022 d'Oran, n'a pas fait mieux en se faisant éliminer dès le premier tour par le Suisse Damian Von Euv (8-0), terminant le tournoi mondial de Belgrade à la 27e place.

La médaille d'or de la catégorie des 87 kg a été décrochée par le Serbe Zurab Datunashvili, vainqueur en finale devant le Danois Turpan Ali Alviech Bisultanov (6-2). La médaille de bronze a été remportée par le Turc Ali Cengiz qui avait été battu en demi-finale par l'Algérien Sid Azara lors du rendez-vous méditerranéen d'Oran.

Le meilleur classement de la participation algérienne a été obtenu par le lut-

teur Abdeljebbar Djebbari (63 kg) qui avait terminé la compétition à la 17e place. Il a avait perdu son premier combat devant le Serbe Sebastien Nad (7-1), médaillé d'or de la catégorie, ce qui a permis à l'Algérien de disputer et perdre les repêchages devant le Roumain Razvan Arnaut (3-1).

L'Algérie avait pris part au rendez-vous mondial de Belgrade avec un effectif de quatre athlètes de la lutte gréco-romaine, sous la conduite de l'entraîneur Maazouz Bendjedaa. Pas moins de 800 lutteurs dont des champions du monde et olympique prennent part au Mondial de Belgrade, consacré à la lutte libre, gréco-romaine et féminine.

USA

Un maillot de Jordan vendu 10,1 millions de dollars, record absolu pour un maillot

Dans la bataille des ventes aux enchères d'articles de sport de collection, la légende du basket Michael Jordan a pulvérisé jeudi tous les records: Sotheby's a vendu 10,1 millions de dollars le maillot de la mégastar porté lors de son dernier titre victorieux en NBA, en 1998.

Le célèbre maillot rouge flanqué du numéro 23 des Chicago Bulls a battu le précédent record mondial détenu par un maillot de footballeur Diego Maradona,

vendu quelque 9,3 millions de dollars.

Sotheby's a proposé aux enchères durant huit jours en septembre cet article porté par la superstar mondiale du basket et de l'industrie du sport, 59 ans aujourd'hui, pour une estimation allant de trois à cinq millions de dollars.

Le maillot de Jordan, porté pour le match 1 de la finale de la NBA, saison 1997-1998, est parti pour le double du prix estimé dans la

fourchette haute, à exactement 10,1 millions de dollars.

Il s'agit d'un "nouveau record pour un maillot de basket aux enchères, un record pour n'importe quel article de sport déjà porté et appartenant au patrimoine, ainsi que l'article le plus cher jamais vendu dans la collection de Michael Jordan", s'est félicitée dans un communiqué la maison de ventes aux enchères d'œuvres d'art.



MATCHES AMICAUX

Belmadi retient 24 joueurs pour la Guinée et le Nigéria

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, a retenu 24 joueurs en vue des deux rencontres amicales contre respectivement la Guinée et le Nigeria, les 23 et 27 septembre à 20h00, au stade Miloud Hadeffi d'Oran, indique samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

La liste du sélectionneur national a été marquée par le retour attendu de l'attaquant de l'OGC Nice (France), Andy Delort qui avait décidé de marquer une pause avec les Verts en octobre 2021, ainsi que l'attaquant du Manchester City, Riyad Mahrez, absents lors des deux premières rencontres des éliminatoires de la CAN-2023 pour blessure.

On signale également le retour des milieux de terrain Hicham Boudaoui (OGC Nice/France) et Nabil Bentaleb (Angers SCO/Ligue 1 française de football) ainsi que la première convocation du milieu de terrain du CR Belouizdad, Houssam Mrezigue, champion arabe 2021 avec la sélection A'.

Plusieurs piliers de l'équipe nationale ne figurent pas sur la liste de la sélection, à l'image du portier Rais M'Bolhi, Djamel Benlamri, Baghdad Bounedjah, Sofiane Bendebka ou encore Sofiane Peg houli.

Les deux dernières sorties des "Verts" remontent à juin dernier, dans le cadre des deux premières journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations



CAN-2023 (reportée à 2024, n.d.r.) en Côte d'Ivoire. Lors du premier match, l'Algérie s'est imposée le 4 juin face à l'Ouganda (2-0) au stade du 5-juillet d'Alger, avant de l'emporter sur le même score quatre jours plus tard à Dar Es-Salam face à la

Tanzanie, pour le compte de la 2e journée (Gr.F). Les joueurs du sélectionneur national Djamel Belmadi, disputeront un ou deux matchs amicaux en novembre prochain, soit à quelques jours du coup d'envoi de la Coupe du monde 2022 au Qatar (20 novembre - 18 décembre).

Pour rappel, les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2024, initialement prévues les 19 et 27 septembre, ont été reprogrammées pour les 20 et 28 mars 2023.

Delort annonce son retour à la sélection nationale et s'excuse auprès du public

L'attaquant international algérien de l'OGC Nice, Andy Delort qui a décidé de marquer une pause avec les Verts en octobre 2021, a annoncé son retour à la sélection nationale et présenté ses excuses au public algérien.

"Je tiens à m'excuser auprès du public algérien par rapport au manque de communication. J'avais signé un long contrat avec Nice, il y avait beaucoup de concurrence, un club plus ambitieux que Montpellier.

J'ai pris une décision très rapidement, en cachant des choses au coach par rapport à un problème personnel qui a fait que je ne pouvais pas partir si loin de ma famille. J'ai mis du

temps avant de l'annoncer à l'entraîneur", a déclaré Andy Delort au micro de la FAF TV. Le buteur niçois a dit avoir hâte de retrouver ses coéquipiers de la sélection algérienne pour "leur montrer tout l'amour que j'ai pour ce maillot et ce pays".

"On va tout donner pour se qualifier à la prochaine Coupe d'Afrique et repartir de plus belle", a-t-il conclu.

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi devrait dévoiler, vendredi, la liste des joueurs retenus pour les deux prochains matchs amicaux des Verts contre respectivement la Guinée et le Nigeria, les 23 et 27 septembre à 20h00, au nouveau stade du Complexe

sportif Miloud Hadeffi d'Oran. Pour rappel, Delort, atteint d'une elongation à la cuisse, a déclaré forfait pour le match de son équipe en déplacement contre le Partizan Belgrade, jeudi soir pour le compte de la 2e journée de Ligue Europa Conférence, a indiqué mercredi le club azérien qui n'a pas précisé la durée d'indisponibilité de son buteur.

Delort qui fêtera ses 30 ans le 19 octobre prochain, a porté les couleurs nationales 11 fois et inscrit deux buts. Sa dernière apparition avec les Verts remonte au 2 septembre 2021 face au Djibouti (8-0), aux éliminatoires de la Coupe du monde 2022.

MATCH AMICAL

La liste du Nigeria pour affronter l'Algérie le 25 septembre à Oran

Le sélectionneur portugais du Nigeria Jose Peseiro a retenu 25 joueurs en vue du match amical face à l'Algérie le 27 septembre à 20h00 au nouveau stade du complexe olympique Miloud Hadeffi d'Oran, a indiqué la fédération nigérienne de football (NFF) samedi.

Malgré l'absence de certains stars de la liste des joueurs convoqués à l'image de l'attaquant de Naples Victor Osimhen et Sadik Umar (Real Sociedad) blessés, l'entraîneur Jose Peseiro a nommé une équipe solide pour affronter les Verts.

L'ancien attaquant de Manchester City Kelechi Iheanacho et l'ancien joueur d'Arsenal Alex Iwobi sont quelques-uns des meilleurs noms de l'équipe nigérienne retenus pour cette confrontation qui entre dans le cadre de la préparation des deux sélections en prévision des prochaines échéances officielles.

Liste des joueurs nigériens convoqués:

Gardiens: Francis Uzoho (Omonia Nicosie), Maduka Okoye (Watford), Adeleye Adebayo.

Défenseurs: William Ekong (Watford), Kenneth Omeruo (Leganes), Chidozie Awaziem (Hadjuk Split), Olaoluwa Aina (Torino), Calvin Bassey (Ajax), Zaidu Sanusi (Porto), Kevin Akpo guma (Hoffenheim), Leon Balogun (QPR) Milieux de terrain: Wilfred Ndidi (Leicester City), Frank Onyeka (Brentford), Alex Iwobi (Everton), Richard Onyedika (Club Bruges).

Attaquants: Ahmed Musa (Fatih Karagumruk), Kelechi Iheanacho (Leicester City), Moses Simon (Nantes), Samuel Chukwueze (Villarreal), Ademola Lookman (Atalanta), Henry Onyekuru (Adana Demirspor), Taiwo Awoniyi (Nottingham Forest), Chidera Ejuke (Hertha Berlin), Cyriel Dessers (Cremonese), Terem Moffi (Lorient).

LIGUE 1

Le retrait des sponsors complique les affaires du MC Oran

La direction du MC Oran a tiré samedi la sonnette d'alarme à propos de la situation financière de ce club de Ligue 1 de football, après le retrait de tous ses sponsors qui l'ont accompagné au cours des précédentes saisons.

Dans une déclaration à l'APS du président du MCO, Youcef Djebbari, ce dernier a déploré la situation délicate dans laquelle se débat son club qui a failli ne pas démarrer l'exercice en cours en raison de ses dettes élevées auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), "n'était-ce l'intervention des autorités locales".

La formation de la capitale de l'Ouest a d'ailleurs évolué lors de la première journée du championnat, au cours de laquelle elle a perdu sur le terrain du RC Arbaâ (3-1), sans ses nouvelles recrues.

Ces dernières n'ont obtenu leurs licences que la veille de la deuxième rencontre à domicile face au NC Magra (0-0).

En fait, la crise financière qui secoue le MCO n'a pas empêché sa direction à engager plusieurs joueurs durant l'intersaison, au moment où les dettes du club sont estimées à près de 250 millions de dinars.

Cette manière d'agir a été justifiée par Djebbari, qui a repris les commandes du club en janvier dernier, par son désir d'éviter à son équipe de connaître les mêmes difficultés de la saison passée lorsqu'elle a patiemment jusqu'aux dernières journées du championnat pour assurer son maintien parmi l'élite.

Il a souligné, à ce propos, qu'en raison des "limites" de l'effectif de l'exercice précédent, des chan-

gements s'imposaient, d'où le recrutement d'une quinzaine de joueurs au cours de l'intersaison.

Tablant encore sur le soutien des autorités locales pour s'offrir des contrats de sponsoring de la part des opérateurs économiques, notamment ceux implantés dans le territoire de la wilaya, la direction des "Hamraoua", dont l'apport des actionnaires est pratiquement néant, selon Djebbari lui-même, vient de conclure un contrat avec un nouvel équipementier, a-t-on appris de son président.

Le MCO, qui compte seulement un point sur neuf possibles en ce début de championnat, accueille l'ASO Chlef, ce samedi (19h00), dans le derby de l'Ouest pour le compte de la 4e journée du championnat.

LIGUE 1 (4E JOURNÉE)

Le MC Alger renverse le NC Magra (2-1)

Le MC Alger s'est imposé sur le fil contre le NC Magra 2-1 (mi-temps: 0-0), en match comptant pour la quatrième journée du championnat de Ligue 1 de football, disputé vendredi au stade Omar Benrabah de Dar El Beida (est-Alger).

Les visiteurs ont ouvert le score par Mohamed Adjih Berberah (70e), mais les locaux ont égalisé grâce à Tahar Fethallah (83e). Dans le temps additionnel, Kamel Hamidi a offert au MCA son premier succès de la saison (90+6). Le club algérois rejoint provisoirement l'ASO Chlef au 6e rang avec 5 points au compteur, alors que le NCM stagne à la 12e position avec un petit point, aux côtés du MC Oran et l'HBC Laïd.

Deux autres matchs sont prévus vendredi dans la soirée: la JS Saoura contre le RC Arbaa, deux équipes classées à la même enseigne (7e avec 4 points en 3 matches) et l'US Biskra face au MC El Bayadh.

Samedi, outre les matchs HB Chelghoum Laid - USM Alger et Paradou AC - CS Constantine, un derby de l'Ouest est prévu à Oran entre le MC Oran et l'ASO Chlef.

Deux rencontres: ES Setif - CR Belouizdad et JS Kabylie - USM Khenchela ont été reportées, la formation de Belouizdad et celle de la JS Kabylie devant jouer samedi et dimanche leur match retour du 1er tour de la Ligue des champions d'Afrique.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF (1^{ER} TOUR PRÉLIMINAIRE RETOUR) La JSK en mission de rattrapage

Les deux représentants algériens en Ligue des champions de la CAF: le CR Belouizdad et la JS Kabylie, disputeront leur qualification à l'occasion des matchs retour du premier tour préliminaire, contre respectivement les Sierra-Léonais de Bo Rangers FC et les Sénégalais de Casamance SC, dont les rencontres auront lieu samedi et dimanche soir (20h00) au stade du 8 mai 1945 à Sétif.



La JS Kabylie, deuxième représentant algérien dans cette prestigieuse épreuve, avait été battue au match aller par les Sénégalais de Casamance

SC (1-0), dimanche dernier au stade Lat Dior (Thies). A l'instar du CRB, les Canaris de la JSK et leur nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, frai-

chement nommé, seront appelés également à sortir le grand jeu pour espérer renverser leur adversaire, auteur d'un doublé la saison dernière, pour continuer l'aventure continentale.

"Quand on voit la prestation de l'équipe lors des premiers matchs de la saison, on peut dire qu'elle méritait mieux. La cause est mentale, peut être que les joueurs jouent avec la peur au ventre. Dans l'ensemble, je pense qu'on dispose d'un bon groupe", a déclaré Amrani à l'issue de sa présentation. Pour le match de dimanche, la JSK sera privée de Yacine Salhi qui a ressenti des douleurs aux adducteurs lors de la manche aller.

Il sera indisponible pour une durée de dix jours. En cas de qualification, les "Canaris" défieront le vainqueur de la double confrontation: ASKO de Kara (Togo)- FC Nouadhibou (Mauritanie). En Coupe de la Confédération, la JS Saoura et l'USM Alger ont été exemptées du 1er tour préliminaire. Au 2e tour préliminaire, la JSS sera opposée au vainqueur de la double confrontation entre LISCR FC (Libéria) et SC Gagnoa (Côte d'Ivoire), alors que l'USMA croisera le fer avec le vainqueur de Milo FC (Guinée) et ASCK FC (Togo). La seconde manche se jouera à Béchar et à Alger.

LIGUE 2 AMATEUR 5 millions DA pour le champion de chaque groupe (LNFA)

Le Bureau de la Ligue nationale du football amateur (LNFA) a décidé d'octroyer le montant de 5 millions DA pour le champion de chaque groupe de la Ligue 2 (Centre-est et Centre-ouest) de la saison prochaine, a indiqué l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel.

La LNFA a ainsi reconduit la décision prise en mai dernier à Saida. Elle avait remis la même somme à l'USM Khenchela et le MC El Bayadh, champions respectifs de leur groupe de la saison passée. Pour rappel, le coup d'envoi du championnat de la Ligue 2 amateur saison 2022-2023, initialement prévu ce vendredi 16 septembre, a été reporté au week-end prochain, "suite aux contraintes techniques rencontrées dans l'enregistrement des licences par les clubs dans les délais impartis et leur validation par les services de la LNFA".

Les matchs du groupe Centre-est se dérouleront le 23 septembre 2022 et ceux du groupe Centre-ouest auront lieu le 24 septembre.

COUPE DU MONDE-2022 La FIFA valide définitivement le billet de l'Equateur

La Commission de recours de la Fifa a rejeté vendredi les appels du Chili et du Pérou qui contestaient la validité de la nationalité équatorienne du joueur Byron Castillo, aligné lors des qualifications pour la Coupe du monde Qatar-2022 (20 novembre-18 décembre), validant ainsi définitivement le billet de l'Equateur pour le Mondial.

"Après avoir analysé l'ensemble des pièces versées au dossier par les parties et tenu une audience, la Commission de recours a confirmé la décision de la Commission de discipline de clore la procédure intentée à l'encontre de la FEF (la Fédération équatorienne de football, ndlr)", a indiqué la Fifa dans un communiqué.

"Entre autres considérations, elle a estimé, sur la base des documents qui lui ont été présentés, que le joueur devait être considéré comme détenteur de la nationalité équatorienne à titre permanent, conformément à l'art. 5, al. 1 du règlement d'application des statuts de la Fifa", a ajouté la Fifa.

La décision peut faire l'objet d'un appel devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), a précisé la Fifa.

La plainte du Chili avait été déposée pour "usage d'un acte de naissance falsifié, fausse déclaration d'âge et fausse nationalité" de Byron Castillo.

Selon la Fédération chilienne, il existait "d'innombrables preuves que le joueur est né en Colombie, dans la ville de Tumaco le 25 juillet 1995 et non le 10 novembre 1998 dans la ville équatorienne de Playas".

Le Chili avait fait match nul 0-0 en Equateur le 5 septembre 2021 puis avait été battu à domicile 2-0 le 17 novembre 2021.

Les Chiliens avaient terminé septième de la zone Amsud et avaient été éliminés de la course à la Coupe du monde au Qatar, alors que l'Equateur, quatrième derrière l'Uruguay (3e), l'Argentine (2e) et le Brésil (1er), avait obtenu son billet.

Le Pérou, 5e de la zone Amsud, avait de son côté dû disputer un barrage, perdu contre l'Australie (0-0, 5-4 t.a.b.).

L'Equateur a lui hérité du groupe A lors du tirage au sort de la Coupe du monde et sera opposé au Qatar, aux Pays-Bas et au Sénégal.

APS

P des matchs retour

Dimanche 18 septembre 2022:

Dar Es Salam: Simba SC (Tanzanie) - Nyasa Big Bullets (Malawi) 14h00 2-0

Monastir: US Monastir (Tunisie) - APR FC (Rwanda) 15h00 0-1

Brazzaville: AS Otoho (Congo) - Cape Town City (Afrique du Sud) 15h30 0-2

Kinshasa: AS Vita Club (RD Congo) - Gaborone United SC (Botswana) 15h30 0-1

Kumasi: Asante Kotoko (Ghana) - Rail Club de Kadiogo (Burkina Faso) 16h00 1-0

Abuja: Plateau United (Nigeria) - ASO Stade Mandji (Gabon) 16h00 2-2

Luanda: Primeiro de Agosto (Angola) - Red Arrows (Zambie) 16h00 1-0

Yamoussoukro: ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - Coton Sport (Bénin) 17h00 2-1

Bamako: Djoliba AC (Mali) - CD Mongomo (Guinée-Equatoriale) 17h00 0-2

Monrovia: Watanga FC (Liberia) - Rivers United (Nigeria) 17h00 0-3

Omdurman: Al Hilal (Soudan) - St George SC (Ethiopie) 18h00 1-2

Benghazi: Al Ittihad (Libye) - Flambeau du Centre (Burundi) 18h00 0-1

Garoua: Coton Sport (Cameroun) - Matlama FC (Lesotho) 18h00 3-0

Setif: JS Kabylie (Algérie) - Casamance SC (Sénégal) 19h00 0-1

Dimanche 25 septembre 2022:

Le Caire: Zamalek (Egypte) - Elect Sport (Tchad) 19h00

Clubs exemptés du premier tour: A Ahly (Egypte), Esperance (Tunisie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Raja Club Athletic (Maroc), TP Mazembe (RD Congo), Wydad Athletic Club (Maroc).

De plus, le Horoya AC (Mali) est qualifié pour le tour prochain suite au retrait de Hawks FC (Gambie).

DÉCÈS DE L'ANCIEN SÉLECTIONNEUR NATIONAL ABDERRAHMANE MEHDAOUI

Le président de la Fifa présente ses condoléances

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, a adressé une lettre de condoléances à la Fédération algérienne de football suite à la disparition du regretté Abderrahmane Mehdaoui, entraîneur, enseignant, éducateur et ancien sélectionneur national, entre autres, mardi à l'âge de 73 ans, des suites d'une longue maladie.

Dans cette lettre, le président de la FIFA a loué les grandes qualités de feu Mehdaoui et l'empreinte qu'il a laissée dans le football algérien et international.

"C'est avec grande tristesse et émotion que j'ai appris le décès d'Abderrahmane Mehdaoui, ancien

joueur, entraîneur, éducateur et sélectionneur national.

Durant sa carrière de joueur, formé au NAHD, Abderrahmane Mehdaoui a porté les couleurs du CRHD et du DNC Alger.

Mais c'est surtout en tant qu'entraîneur qu'il laissera son empreinte dans le football algérien et international", a écrit le patron de l'instance internationale dans sa lettre de condoléances.

"Mehdaoui aura dirigé, pendant près de 25 ans, de nombreux clubs dans son pays, ainsi qu'en Arabie saoudite et en Libye.

En sélection nationale, ayant débuté comme adjoint puis co-entraîneur, il devint sélectionneur national en

1997, puis sera rappelé en 2002. Il sera également par la suite nommé entraîneur de l'équipe nationale militaire, remportant avec celle-ci le titre de champion du monde militaire en 2011", a-t-il ajouté.

"Cadre du Ministère de la jeunesse et des sports, formateur et encadreur des stages, directeur de développement puis directeur de formation à la FAF, ayant consacré de nombreuses années au service du football algérien, son héritage et ses réalisations, sur et hors du terrain, et en particulier sa passion exemplaire, sa personnalité, sa bienveillance et ses qualités humaines, ne seront pas oubliées et il nous manquera beaucoup", a souligné

Infantino dans son message.

"Au nom de la communauté internationale du football, je tiens à exprimer notre plus profonde sympathie à la Fédération algérienne de football, ainsi qu'à la famille, aux amis et aux proches d'Abderrahmane Mehdaoui. Nos pensées sont avec vous tous.

Nous espérons que ces souvenirs et nos mots de soutien contribueront à apporter un peu de paix et de réconfort en cette période difficile" a-t-il conclu.

La dépouille de l'ancien sélectionneur national de football, Abderrahmane Mehdaoui, décédé mardi à l'âge de 73 ans des suites d'une longue maladie, a été inhumée mercredi au cimetière de Garidi à Kouba.

**GALATASARAY
ICARDI DÉMARRE PAR
UNE BAGARRE !**

Prêté sans option d'achat par le Paris Saint-Germain à Galatasaray, Mauro Icardi (29 ans) a disputé son premier match de Süper Lig face à Konyaspor (2-1) ce vendredi. Entré en jeu à la 62e minute à la place de Bafétimbi Gomis, celui qui reviendra à Paris l'été prochain a fait parler de lui... en participant à une échauffourée dans les dernières minutes de la rencontre ! L'attaquant argentin - impliqué sur le deuxième but de son équipe - a finalement pris un carton jaune, tandis que le gardien adverse - à l'origine de l'incident - en a reçu un second, synonyme d'expulsion.



**VALENCE
GATTUSO ATTEND
BEAUCOUP DE
CAVANI**

Placé dans le loft du Paris Saint-Germain, l'ailier Julian Draxler (28 ans) se retrouve poussé vers la sortie sur ce mercato d'été. Mais jusqu'à maintenant, l'international allemand manque sérieusement de prétendants, d'après les informations du quotidien L'Equipe ce samedi. Tout comme le latéral gauche Layvin Kurzawa et le milieu Rafinha, une solution "tardive à être trouvée" pour l'ancien joueur de Schalke 04.

Sous contrat jusqu'en juin 2024, Draxler se montre pourtant ouvert à un départ avec même une préférence pour un retour en Bundesliga afin de défendre ses chances de disputer la Coupe du monde 2022 au Qatar avec son pays. Mais pour le moment, Antero Henrique ne parvient pas à débloquer cette situation...

**REAL MADRID
BENZEMA
OFFICIELLEMENT
OUT POUR
LE DERBY**

C'était attendu, c'est désormais officiel : Karim Benzema (34 ans, 4 matchs et 3 buts en Liga cette saison) n'a pas été convoqué par Carlo Ancelotti pour le derby entre l'Atletico et le Real Madrid dimanche (21h) en Liga. Touché à la cuisse, l'international français - qui n'a pas non plus été appelé par Didier Deschamps pour le rassemblement de l'équipe de France - va pouvoir se concentrer sur



**VALENCE
GATTUSO ATTEND
BEAUCOUP DE
CAVANI**

Libre depuis la fin de son contrat avec Manchester United, Edinson Cavani (35 ans) s'est récemment engagé en faveur de Valence. Alors qu'il n'a toujours pas débuté sous ses nouvelles couleurs, l'attaquant uruguayen est attendu au tournant par son entraîneur, Gennaro Gattuso. "Cavani va bien. (...) Il s'est bien entraîné. Nous sommes heureux qu'il soit prêt, a indiqué le manager italien face aux journalistes. Qu'est-ce que j'attends de lui ? Qu'il marque." El Matador sait donc ce qu'il lui reste à faire.

**VINICIUS
SOUTENU**

Après "O Rei", "Il Fenomeno". Victime de nombreuses insultes racistes sur les réseaux sociaux et certains plateaux TV avant le derby entre l'Atletico et le Real Madrid dimanche (21h) en Liga, en raison de sa potentielle célébration de but dansante (voir la brève d'hier à 18h22), Vinicius Jr (22 ans, 5 matchs et 4 buts en Liga cette saison) a reçu le soutien de l'un de ses illustres prédécesseurs au sein de la Maison Blanche. "Ta danse ne manque de respect à personne, contrairement au racisme : il manque de respect, exclut, blesse et tue", a déclaré Ronaldo, à qui il arrivait également de célébrer en dansant, sur son compte Twitter.

**MAN CITY
HÅLAND
NARGUE SES
DÉTRACTEURS**

Malgré des statistiques toujours aussi folles depuis son arrivée à Manchester City cet été, Erling Håland (22 ans, 6 matchs et 10 buts en Premier League) reste critiqué par certains outre-Manche pour son apport jugé insuffisant au jeu collectif de l'équipe. Le serial buteur norvégien a donc tenu à répondre à ses détracteurs, avec une petite pointe de malice. "Les gens pourraient dire que je ne touche pas assez le ballon et ceci et cela, mais je m'en fiche. Je sais ce que je vais faire et ce que je dois faire. C'est exactement ce que j'ai fait contre Dortmund (2-1) dans un match difficile et c'est exactement ce que je continuerai à faire. Mon rêve, c'est de toucher le ballon cinq fois et de marquer cinq buts. C'est mon plus grand rêve", a déclaré l'ancien du Borussia dans des propos rapportés par Foot Mercato.

**MILAN
UNE VAGUE DE
PROLONGATIONS ESPÉRÉE**

Après avoir réussi à stabiliser son effectif cet été et ajouté de la qualité avec des joueurs comme les attaquants belges Charles de Ketelaere ou Divock Origi, l'AC Milan espère maintenant boucler les prolongations de trois cadres : le défenseur polyvalent Pierre Kalulu (22 ans, 6 matchs en Serie A cette saison), le milieu de terrain Ismaël Bennacer (24 ans, 6 matchs et 1 but en Serie A cette saison) et l'attaquant Rafael Leão (23 ans, 6 matchs et 3 buts en Serie A cette saison). En dépit de la lenteur des négociations, le directeur technique Paolo Maldini

ne désespère pas de boucler cette mission. "Nous sommes maintenant en pourparlers pour prolonger les contrats d'Ismael, Pierre et Rafa. Nous voulons qu'ils restent, c'est aux joueurs maintenant de prendre la décision", a assuré le dirigeant rossonero au micro de la chaîne Sky Italia. Rien que pour Leão, les Lombards n'ont plus de temps à perdre tant le Portugais attise les convoitises de cadors comme Manchester City ou Chelsea.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSI** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL.** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

SOMMET ARABE D'ALGER

Le Président Tebboune invite son homologue tunisien...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, jeudi, une invitation officielle au président de la République tunisienne, M. Kais Saïed,

pour prendre part aux travaux du 31^e Sommet arabe prévu les 1 et 2 novembre à Alger.

La lettre a été remise par le ministre de l'Intérieur, des Collecti-

vités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, reçu jeudi à Tunis par le Président tunisien, en sa qualité d'Envoyé spécial du Président Tebboune.

... le Souverain hachémite ...

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a été reçu, jeudi à Amman (Jordanie), en sa qualité d'envoyé spécial du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par le Roi de Jordanie Abdallah II, à qui il a remis la lettre d'invitation adressée par le Président de la République pour participer aux travaux du sommet arabe, prévu en novembre prochain à Alger, a indiqué un communiqué du ministère.

"Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a été reçu jeudi à Amman (Jordanie), en sa qualité d'envoyé spécial du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par Sa Majesté le roi de Jordanie Abdallah II", précise le communiqué. Lors de cette au-

dience, "M. Tabi a remis au souverain hachémite la lettre d'invitation que lui a adressée son frère le Président Tebboune, pour participer aux travaux du sommet arabe, prévu les 1 et 2 novembre 2022 à Alger, et lui a transmis les salutations du président de la République ainsi que sa volonté de renforcer la concertation et la coordination politique entre l'Algérie et le Royaume hachémite de Jordanie, et de promouvoir les relations de coopération bilatérale dans tous les domaines, au mieux des intérêts des deux pays et des deux peuples frères".

Le ministre de la Justice a affirmé "à sa Majesté le roi que l'Algérie est entièrement prête à abriter le prochain sommet arabe et que toutes les conditions sont réunies

pour la réussite de cette rencontre arabe importante qui se veut une occasion propice pour unifier les rangs arabes et promouvoir l'action arabe commune", poursuit la même source.

Sa Majesté le roi de Jordanie Abdallah II "a chargé M. Tabi de transmettre au président de la République ses chaleureuses salutations". Se félicitant de "cette aimable invitation", le souverain hachémite a fait part de sa disponibilité à participer au prochain sommet arabe en considération et en appui aux efforts laborieux consentis par l'Algérie pour l'unification des rangs arabes et le renforcement de la coopération et de la solidarité dans le monde arabe", conclut la même source.

... le président du Conseil présidentiel libyen...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé une invitation officielle au président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Yunus al-Menfi, pour participer aux travaux de la 3^e session du Sommet arabe prévu les 1 et 2 novembre prochain à Alger. La

lettre d'invitation a été remise au président du Conseil présidentiel libyen par le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Brahim Merad, jeudi à Tripoli (Libye), en sa qualité d'envoyé spécial du Président Tebboune. A cette occasion, M.

Mohamed Yunus al-Menfi a confirmé à l'envoyé du Président de la République "sa participation en personne aux travaux du Sommet arabe et sa contribution aux côtés des dirigeants des pays arabes frères pour sortir avec des résultats concrets et positifs".

... le Roi de Bahreïn...

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a été reçu, jeudi à Manama, en sa qualité d'envoyé spécial du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par Son Altesse, Cheikh Mohammed Bin Mubarak Al Khalifa, représentant spécial de sa Majesté le Roi de Bahreïn, pays frère, à qui il a remis la lettre d'invitation adressée par le Président de la République à son frère, Sa Majesté le Roi Hamed Ben Issa Al Khalifa pour participer au sommet arabe, prévu début novembre prochain à Alger, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

"Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a été reçu, jeudi à Manama en sa qualité d'envoyé spécial du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par Son Altesse, Cheikh Mohammed Bin Mubarak Al Kha-

lifa, représentant spécial de sa Majesté le Roi de Bahreïn, pays frère, à qui il a remis la lettre d'invitation adressée par le Président de la République à son frère, Sa Majesté le Roi Hamed Ben Issa Al Khalifa, pour participer aux travaux de la 3^e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau du sommet prévu à Alger les 1 et 2 novembre 2022", lit-on dans le communiqué. A cette occasion, le ministre a transmis "les salutations du président de la République à son frère, Sa Majesté le Roi Hamed Ben Issa Al Khalifa, et son souhait de voir le Royaume de Bahreïn participer activement au prochain Sommet arabe et apporter sa contribution pour assurer sa réussite et sortir avec des résultats à même de relever les défis actuels et de promouvoir l'action arabe commune", selon la même source. De son côté, "Son Al-

tesse, Cheikh Mohammed Bin Mubarak Al Khalifa a salué les efforts de l'Algérie pour assurer le succès du sommet arabe", affirmant la pleine disposition du Royaume à adhérer à cette démarche louable, au service des intérêts de la nation arabe.

Son Altesse a en outre transmis les salutations fraternelles de Sa Majesté le Roi de Bahreïn, au Président de la République.

La rencontre a permis également de "passer en revue les relations bilatérales entre l'Algérie et le Royaume de Bahreïn et d'aborder les perspectives de leur développement et l'échange d'expériences et d'expertises dans divers domaines d'intérêt commun, notamment dans les secteurs des hydrocarbures et des industries de transformation, au service du développement et de la stabilité dans les deux pays frères", conclut la source.

... et le Président du Liban

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a été reçu vendredi, en sa qualité d'envoyé spécial du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par le Président de la République du Liban, M. Michel Aoun à qui il a remis la lettre d'invitation que lui a adressée son frère, le Président Abdelmadjid Tebboune pour participer aux travaux du 31^e Sommet arabe prévu début novembre à Alger, a indiqué un communiqué du ministère.

"Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a été reçu vendredi, en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par le président de la République du Liban, M. Michel Aoun à qui il a remis la lettre d'invitation que lui a adressée son frère, le Président Abdelmadjid Tebboune pour participer aux travaux du 31^e Sommet arabe

prévu à Alger les 1^{er} et 2 novembre 2022", lit-on dans le communiqué.

La rencontre a permis d'aborder les préparatifs en cours pour la tenue du Sommet arabe qui constitue une occasion de promouvoir et de renforcer l'action arabe commune pour relever les différents défis sur les plans régional et international, selon la même source.

Son Excellence le Président Michel Aoun a salué les efforts laborieux consentis par l'Algérie pour assurer la réussite du prochain Sommet arabe, et exprimé la disposition du Liban à participer et à contribuer au succès de cet important événement arabe, indique-t-on de même source.

Cette rencontre a également permis d'évoquer les relations de fraternité et de coopération qui unissent l'Algérie et le Liban.

Le Président Michel Aoun a exprimé sa profonde gratitude pour les

DÉCÈS DU CHEIKH, L'IMAM EL HADJ MOHAMED RAMDANE, MOKADEM DE LA CONFRÉRIE TIDJANIA À BOUSSEMGHOUN

Le Président Tebboune présente ses condoléances à sa famille

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, samedi, un message de condoléances à la famille du défunt cheikh, l'imam El Hadj Mohamed Ramdane, Mokadem de la confrérie Tidjania à Boussemgouhoun.

"La volonté divine a voulu que nous quitte notre cheikh, l'imam El Hadj Mohamed Ramdane, Mokadem de la confrérie Tidjania à Boussemgouhoun, parti d'ici bas après une existence vouée au service des mosquées", a écrit le Président Tebboune, rappelant que le défunt a été un "imam et un guide, un éducateur attaché à l'apprentissage du Livre Saint à nos enfants, et un savant veillant à transmettre l'Unité et le Soufisme".

"Elevé par Allah au rang des oulémas et des imams, il a été un des adeptes de la Zaouïa Tidjania,

certifié par ses califes et ses érudits en reconnaissance de ses efforts au service de l'Islam dans la région d'El Bayadh et Boussemgouhoun, une région dont la population a de tout temps offert l'hospitalité aux imams", a ajouté le Président Tebboune.

"En cette douloureuse circonstance, je vous présente ainsi qu'à tous nos frères à Boussemgouhoun et les régions avoisinantes et à l'ensemble des adeptes de la confrérie Tidjania, mes sincères condoléances, implorant Allah le Tout Puissant de combler le défunt de ses bienfaits, de lui accorder sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans son vaste paradis aux côtés des croyants et des sincères, et de prêter patience et réconfort aux siens +A Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons+", a conclu le Président de la République.

Lamamra : l'Algérie mobilisée pour le succès du Sommet arabe

L'Algérie est mobilisée, sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à garantir le succès du 31^e Sommet arabe prévu les 1 et 2 novembre 2022, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra qui a annoncé une réunion en Algérie des factions palestiniennes avant la tenue du rendez-vous arabe.

Président au siège de son département ministériel l'installation d'Amar Belani, nouveau SG du ministère en remplacement de Rachid Chakib Kaid, M. Lamamra a fait état d'"efforts incessants" pour mener une action diplomatique d'envergure sous la conduite du président de la République en vue de consolider les rangs palestiniens à la faveur d'une réunion qui se tiendra bientôt en Algérie avant même le Sommet arabe.

Il s'agit d'une démarche, poursuit M. Lamamra, tendant à "parvenir à une unité arabe renforçant l'unité palestinienne, mais aussi d'amorcer à la faveur du Sommet d'Alger un départ pour l'action arabe commune en vue d'actualiser la solidarité et la coordination pour une paix pérenne et équitable basée sur l'accès du peuple palestinien à ses droits imprescriptibles, tout en relevant les défis auxquels font face les sociétés arabes, partant du principe de sort commun et collectif", a-t-il ajouté.

A cette occasion M. Lamamra a appelé à la nécessaire mobilisation de tout un chacun pour garantir le succès des prochaines échéances. "Nous sommes à la veille de la tenue du 31^e Sommet arabe, un rendez-vous auquel nous nous préparons

en déployant des efforts, Président et envoyés spéciaux", a-t-il déclaré, mettant en avant, dans ce sens, le succès du Forum intergénérationnel de soutien à l'action arabe commune d'Oran tenu pour la première fois dans l'histoire.

M. Lamamra a insisté, dans ce cadre, sur le "renforcement de la diplomatie multilatérale dans le cadre de l'ONU, de l'UA et de la Ligue Arabe, et la relance du Mouvement des Non-alignés".

Il s'agit en outre de "permettre à l'Organisation de coopération islamique de s'acquitter pleinement de ses missions de solidarité entre les peuples musulmans", a-t-il ajouté.

Evoquant le Forum d'Oran, le chef de la diplomatie algérienne a souligné qu'il s'agissait d'un espace de "communication intergénérationnelle", et d'une démarche pour tirer parti de la sagesse des expérimentés et de la fougue des jeunes au service de l'action arabe commune. Ce Forum, a-t-il dit, est "une reconnaissance du rôle pivot de la société civile, à travers ce qui est communément connu par la diplomatie populaire".

M. Lamamra a formulé le souhait de voir une "mobilisation inédite de tout un chacun pour être à la hauteur des attentes du Président de la République et de la confiance du peuple qui voit en la diplomatie un symbole de souveraineté". De son côté, M. Belani qui poursuivra ses missions d'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb au ministère des Affaires étrangères a appelé les cadres de ce département à œuvrer à la réalisation du rayonnement de la diplomatie de l'Algérie nouvelle.

DÉCÈS DU GÉNÉRAL HAFSSI ABDALLAH

Le président Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présenté, vendredi, ses sincères condoléances à la famille du défunt moudjahid, le Général Hafssi Abdallah, Chef du Bureau des études et de la réglementation générale de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et à tous les membres de l'ANP. Le président Tebboune a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à tous les membres de l'ANP, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches. Le Général Hafssi Abdallah est décédé, vendredi, à l'Hôpital central de l'Armée, Mohamed Seghir Nekkache, à Ain Nadja (Alger).